

Une opposition institutionnelle et sociétale

Lire le communiqué du Bureau politique de l'USFP en page 2

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 9423

Jeudi 23 Septembre 2021

*Driss Lachguar lors de la conférence de presse tenue au siège du parti*

## L'incursion tripartite a gâché la fête de la démocratie et gravement nui à la politique en général

*L'USFP a persévéré durant quarante ans dans l'opposition et pendant ce temps, nous avons dit non à bien de portefeuilles et de nominations*



Ph : Lmoussaoui

Lire page 3

## Communiqué du Bureau politique de l'USFP

# Une opposition institutionnelle et sociétale

## Actualité

Suite aux conclusions de la session du Conseil national de l'USFP tenue dimanche 19 septembre, ayant délégué à la direction du parti la gestion de la prochaine étape, dont le positionnement dans la prochaine carte politique relative essentiellement à la constitution du nouveau gouvernement, le Bureau politique a tenu une réunion d'urgence mardi 21 septembre.

Au cours de cette réunion, les membres du Bureau politique ont pris acte du rapport politique présenté par le Premier secrétaire au sujet de ses concertations avec le chef de gouvernement désigné.

Le Premier secrétaire a fait part dans son rapport de sa vision de la position du parti lors de la prochaine étape, et ce en rapport avec lesdites concertations, en plus des développements qui ont accompagné la formation des conseils des communes territoriales locales, provinciales et régionales. Une vision à travers laquelle le Premier secrétaire considère que l'intérêt de la nation et du parti ainsi que la préservation des espoirs des électrices et des électeurs qui ont fait confiance en le parti nécessitent à ce que l'USFP soit dans l'opposition, tenant compte des préjudices dévoilant une orientation vers une hégémonie coercitive et une imposition du fait accompli.

Le Premier secrétaire a également présenté la feuille de route pour les prochaines phases électorales relatives aux élections des conseils dont celle de la Chambre des conseillers. De même qu'il a évoqué la feuille de route organisationnelle à l'horizon de la tenue du 11ème Congrès du parti qui se veut comme une étape décisive du renforcement organisationnel du parti, ce qui lui permettra d'aborder les prochaines batailles et d'accompagner la nouvelle étape.

Après examen du rapport du Premier secrétaire, il a été décidé de rejoindre les rangs de l'opposition et de préparer l'organisation du 11ème Congrès dans un délai ne dépassant pas la fin l'année en cours.

Pour davantage de clarté vis-à-vis des citoyennes et des citoyens et en parallèle avec les développements successifs ayant trait aux tractations concernant la constitution du gouvernement, en rapport avec la visée de certains partis en vue d'imposer une hégémonie coercitive sur l'ensemble des institutions élues, ce qui est contraire aux défis de l'étape qui nécessite la préservation du pluralisme politique et partisan, étant l'une des clés essentielles pour une large participation des expressions partisanes et civiles dans le chantier de la mise en œuvre du Nouveau modèle de développement, considérée comme une gestation du dialogue national, sociétal et civil élargi, l'USFP s'adresse à l'opi-



nion publique nationale avec les éclaircissements et les décisions suivants :

Premièrement : Si l'USFP s'est exprimé, lors de son dernier Conseil national, sur son accord de principe à propos de sa participation au prochain gouvernement, à condition qu'il reçoit une offre respectant son poids politique et cohérente avec sa perception générale de la gestion de l'étape, le but n'était pas de courir derrière les portefeuilles ministériels comme le prétendent nos adversaires, qui cherchent en vain à dénigrer notre parti. Au contraire, la question est avant tout liée à la procédure électorale, elle-même, puisque la compétition électorale entre les différents partis est régie par la volonté de prendre part au gouvernement afin de mettre en œuvre le programme électoral proposé aux électrices et aux électeurs.

Sachant que :

- L'USFP a accompli des progrès tangibles dans le nombre de sièges obtenus par rapport à la précédente expérience, où il faisait partie de la coalition gouvernementale avec moins de sièges qu'il n'en a obtenu aujourd'hui.

- Le programme électoral du parti se base sur le référentiel social-démocrate, qui est le même référentiel qui a encadré le rapport du Nouveau modèle de développement et celui proclamé aujourd'hui par le parti qui est arrivé en tête des élections.

- Il faut prendre en considération les enjeux de notre pays concernant les défis internes et externes et les exigences de changement et de rupture avec les deux expériences gouvernementales précédentes, à la demande de la grande majorité des électrices et des électeurs.

L'USFP, à travers son Conseil national, a estimé que toutes ces raisons l'obligeaient à prendre ses responsabilités nationales via la participation à la

gestion de la chose publique. Cette responsabilité ne signifiait pas de signer un chèque en blanc, ni de passer sous silence ce qu'il pourrait considérer comme une rupture avec l'esprit démocratique et avec l'horizon participatif requis par les circonstances actuelles.

Deuxièmement : Sur la base de ce qui précède, et face à la tentative incompréhensible d'imposer une sorte d'hégémonie coercitive dans les élections des Conseils des régions, des provinces et des communes qui est malheureusement soutenue par le pouvoir de l'argent, de l'influence et des menaces, et qui a anéanti les espoirs entretenus par les Marocains sur les résultats de ces élections. Et conformément à notre transparence politique et intellectuelle, ainsi que pour exprimer notre refus de restreindre le pluralisme, nous annonçons aujourd'hui que l'USFP décide en toute responsabilité de défendre ses choix et ses engagements depuis l'opposition institutionnelle et sociétale.

Nous espérons que la période post-électorale incarnerait une nouvelle culture managériale fondée sur l'inclusion, le pluralisme et l'écoute, qui nous permettrait d'entrer dans une nouvelle phase politique pour optimiser la mise en œuvre des exigences du Nouveau modèle nucléaire.

La volonté des trois partis arrivés en tête des élections va vers l'imposition de l'hégémonie et de l'exclusion, et la soumission de toutes les institutions élues au consensus tribal des organes centraux de ces partis, portant un coup dur au développement de l'expérience de régionalisation qui est toujours à ses débuts.

Tout en exprimant son refus de ces prémisses inquiétantes, l'USFP s'engage devant les citoyennes et les citoyens à :

1- Défendre les acquis sociaux déjà réalisés ou ceux qui ont été contenus dans les directives Royales et à faire face à toutes les lois portant atteinte aux droits sociaux et économiques des citoyennes et des citoyens.

2- Faire face aux tendances de domination et d'exclusion et à toute velléité pour enterrer la multipartisme partisan et politique.

3- Mettre les institutions du Parti et ses élus à la disposition du pays, notamment dans ses combats pour contrer les manœuvres étrangères et dans la participation à la diplomatie parallèle en vue de gagner le combat pour l'intégrité territoriale.

4- S'engager à défendre les droits et les libertés civiles, politiques, économiques, sociales et culturelles.

Le Bureau politique annonce également le commencement de la préparation morale, logistique et organisationnelle pour la tenue du prochain Congrès national, au plus tard en décembre prochain. Cela exige une forte mobilisation et un esprit d'initiative partisane pour que l'USFP accompagne la prochaine étape avec le même esprit de défi et la même force et poursuive la marche itihadie au service de la patrie et des valeurs de modernité, de liberté, d'égalité et de justice sociale et spatiale. Et nous sommes fortement convaincus que l'étape actuelle a besoin d'un parti uni et fort de la volonté de ses militantes et militants et de sa force de proposition et de réforme.

L'USFP, en saluant toutes les citoyennes et les citoyens qui lui ont fait confiance ou ceux qui ont renouvelé leur confiance dans le processus électoral comme étant la seule bonne voie pour le changement, s'engage à préserver l'espoir qu'ils ont exprimé lors de ces élections, à défendre leurs revendications légitimes et à contrer toute velléité de domination institutionnelle.

Vive l'USFP

Driss Lachguar lors de la conférence de presse tenue au siège du parti

# L'incursion tripartite a gâché la fête de la démocratie et gravement nui à la politique en général

“

*L'USFP a persévéré durant quarante ans dans l'opposition et pendant ce temps, nous avons dit non à bien de portefeuilles et de nominations*



Ph : Lmoussaoui

L'Union socialiste des forces populaires a acté son positionnement dans l'opposition. Le communiqué du Bureau politique (voir la traduction intégrale en page 2) a d'ailleurs expliqué les tenants et les aboutissants de cette décision. Sauf que c'est de l'USFP qu'il s'agit, aussi plusieurs médias ont-ils tenu à se faire représenter à la conférence de presse donnée hier au siège central du parti.

Une rencontre avec la presse qui a valu par la qualité de l'organisation, par la diversité des questions posées et, notamment, par des réponses claires et nettes, sans détour ni langue de bois.

Driss Lachguar a ainsi rappelé les consultations qui ont eu lieu avec le chef de gouvernement désigné avant de mettre l'accent sur l'impact de la proposition du Conseil national et son exposé prononcé par la suite devant les membres du Bureau politique et qui a relaté ce qu'avait déclaré Aziz Akhennouch.

L'opposition s'est alors avérée être un choix coulant de source pour ainsi dire.

Le Premier secrétaire a précisé que la coordination se faisait en particulier avec le Parti de l'Istiqlal, comme d'ailleurs c'était le cas au sein de la majorité et surtout avec le RNI. Il y avait une certaine transparence vite dissipée avec

cette alliance tripartite qui vient mettre fin au rôle des autres partis politiques.

Ce qui s'est confirmé au niveau des communes et régions, déplore-t-il. Ladite alliance est même allée jusqu'à passer outre la diversité sociale qui caractérise le pays en imposant de manière antidémocratique des personnes autres que celles choisies par les électeurs.

Bien de questions ont concerné le parti numériquement deuxième qui s'est aligné dans cette fameuse alliance derrière le RNI.

Impensable, dira Driss Lachguar, qu'aux Etats-Unis par exemple, de voir les républicains au cas où ils arriveraient en deuxième place, faire partie du même gouvernement au côté des démocrates vainqueurs des élections. Et il en va de même dans bien d'autres pays où les règles de la démocratie sont connues et assimilées de tous.

Il faut dire qu'avec le PAM le Maroc serait en mesure de se «prévaloir» de moult tristes «spécificités».

«Pas plus tard qu'hier, rappelle le Premier secrétaire, l'attitude de ce parti et de son chef allait dans un seul sens, celui d'accabler de critiques le président du parti classé premier, disant qu'ils ne le rencontreraient jamais et promettant de le boudier à vie».

La suite de l'histoire est tout autre aujourd'hui. Et Driss Lachguar d'entonner à juste titre «Comment alors des rencontres se sont faites par la suite en catimini avec pour objectif d'exclure les autres partis ? Cette alliance tripartite a gâché la fête de la démocratie. Elle a porté atteinte au paysage politique et à la politique en général».

Répondant à une question qui parlait d'un certain gâteau dont l'USFP aurait voulu sa part, Driss Lachguar a tenu à préciser que «ce terme n'a pas de place dans l'exercice de la politique dans le noble sens du terme», tout en ajoutant que «l'USFP dont nous avons hérité a persévéré pendant quarante ans dans l'opposition et pendant ce temps, nous avons dit non à bien de portefeuilles et de nominations».

Bien avant et jusqu'à la veille de ces dernières élections, l'USFP n'a eu de cesse de plaider pour une alternance pour servir au mieux le Maroc et les Marocains. «Pendant ce temps, il y avait justement quelqu'un qui tenait tellement à sa part du gâteau, comme vous l'appellez, qu'il a collé au PJD en pensant qu'il allait être premiers».

Quelqu'un qui se comporte de la sorte est, sans doute aucun dépourvu de toute vision. Et ce n'est d'ailleurs pas sans nous rappeler les malheureuses et trop incalculables

sorties de l'intéressé quand il jurait sur tous ses dieux qu'il rejetait toute participation personnelle au gouvernement, estimant qu'il était indigne pour lui de se placer sous les ordres de quelque chef de gouvernement que ce soit. La volte-face d'aujourd'hui n'est pas pour échapper à quiconque. Celui qui, dans un moment de vérité, comme cela doit lui arriver trop rarement, s'est laissé surprendre en disant : «Je ne conviens absolument pas comme ministre », se dit désormais (trop) ouvert à toute proposition et prêt du coup à se démentir. Genre : un vrai varian en cette période de Covid.

Mais bien au-delà de la personne, c'est cette incursion tripartite qui interpelle vraiment Driss Lachguar : «A l'USFP, nous militons depuis toujours contre ce fait. Nous avons été les premiers à décrier ce que nous avons appelé «la bipolarité artificielle». Et nous voilà donc à devoir faire face à cette incursion tripartite».

Ledit trio a d'ores et déjà annoncé la couleur à l'occasion des dernières élections au niveau des communes et des régions avec de l'intimidation, des menaces et autres pratiques illégales, comme rappelé par le dirigeant itihadi.

«Notre devoir comme opposition est de nous attaquer à tout cela. De veiller à la souveraineté de la loi pour empêcher toute déviation. Nous serons comme on

l'a toujours été au service des citoyennes et des citoyens. Une opposition citoyenne, politique, sociale et économique œuvrant pour la protection sociale, pour celle des acquis des citoyens, du pouvoir d'achat ... ».

Le Premier secrétaire du Parti des forces populaires a également tenu à faire la part des choses précisant qu'il y a partis et partis. Une sacrée différence donc entre ceux historiques animés de principes et de valeurs et du seul souci de servir les Marocaines et les Marocains et l'intérêt suprême du pays et les autres tel ce « nouvel arrivant (Al Wafid Al Jadid) dont la mission première consistait (consiste) à dénaturer le champ politique au Maroc.

Driss Lachguar a conclu en parlant de l'USFP, de son intention de passer le témoin après avoir œuvré, durant ses deux mandats, à placer le parti comme quatrième force politique du pays. Le Congrès est attendu pour décembre prochain. «J'ai appelé à la tenue du 11ème Congrès en décembre prochain. J'avais soutenu que l'on ne dépasse pas deux mandats à la tête du parti. Pour ma part, j'ai honoré mes deux mandats, je ne serai pas candidat à ma propre succession, mais ce qui est sûr, c'est que je resterai itihadi jusqu'à la fin de mes jours, jusqu'à mon ultime souffle».

Mohamed Benarbia

*Election des membres de la Chambre des conseillers***Le dépôt des candidatures du 24 au 27 septembre**

Le dépôt des candidatures pour l'élection des membres de la Chambre des conseillers prévue le 5 octobre prochain, débutera du vendredi 24 septembre pour se prolonger au lundi 27 du même mois à midi, annonce mardi un communiqué du ministre de l'intérieur.

Les candidats concernés sont les membres des Conseils communaux, préfectoraux, provinciaux et régionaux, des Chambres professionnelles, des organisations professionnelles des employeurs les plus représentatives ainsi que les représentants des salariés, indique la même source, qui précise que les candidatures, à l'exception de celles des représentants des salariés devant être déposées au secrétariat de la Commission nationale des statistiques au ministère de l'in-

térieur, doivent être déposées au siège de la préfecture ou de la province, chef lieu de la région concernée et ce, conformément aux dispositions de la loi.

Le communiqué fait savoir, en outre, que les formulaires de candidature concernant le collège électoral des représentants des salariés sont à la disposition des candidats au secrétariat de la Commission nationale des statistiques au ministère de l'intérieur alors que ceux concernant les autres collèges électoraux, ils sont disponibles aux sièges de la préfecture ou de la province, chef lieu de la région.

S'agissant de la campagne électorale, elle commencera le mardi 28 septembre pour se prolonger jusqu'au lundi 4 octobre à minuit, selon le communiqué.

# Peut-on faire table rase d'un passé récent fait d'accusations et d'injures ?

## *Le gouvernement à trois à la recherche d'une difficile harmonie*

«**U**n gouvernement tripartite de centre-droite avec un programme qui se veut réformiste, mais pas plus. Le nouveau modèle de développement étant là». C'est ainsi qu'on peut désigner les premiers traits du prochain Exécutif, censé voir le jour incessamment.

Intervenant lors d'une conférence de presse organisée mercredi dernier à Rabat, Aziz Akhannouch, chef du gouvernement désigné et président du RNI, a indiqué que la prochaine équipe gouvernementale sera constituée, comme c'est le cas pour les conseils élus, de l'alliance tripartite RNI-PAM-PI. Pour lui, ce choix est édicté, à la fois, par la volonté populaire exprimée lors des dernières échéances électorales et par le fait que les trois partis partagent le même programme électoral et les mêmes priorités. Qu'en est-il de l'ADN politique totale-

ment différent des trois partis ? L'intervenant ne bipe mot.

De son côté, Abdellatif Ouahbi, secrétaire général du Parti authenticité et modernité (PAM), a insisté sur la mise en place d'un gouvernement responsable et homogène, notamment au niveau du programme, de la formation et du positionnement. A noter que le terme «homogénéité» a été le mot le plus cité par les trois dirigeants politiques. Selon lui, les trois partis sont d'accord sur les grandes lignes du programme à venir et les différends enregistrés lors de la phase pré-électorale font aujourd'hui partie du passé. Le SG du PAM veut faire table rase de ses charges contre le RNI accusé selon lui d'«inonder la scène politique avec de l'argent», et de ses attaques dans la Chambre des représentants contre les ministres du RNI, ciblant particulièrement Aziz Akhannouch et Moulay Hafid Elalamy. «

Nous voulons bâtir un avenir meilleur au profit du peuple. Il y a une volonté commune d'entamer une expérience inédite», a-t-il martelé.

Pour Nizar Baraka, secrétaire général de l'Istiqlal, le nouveau gouvernement se présente comme une alternative politique et démocratique afin de diriger une nouvelle étape. Pour lui aussi, il est essentiel de mettre en place un Exécutif fort, homogène, efficace et animé par la volonté du changement. Mieux, selon lui, il faut s'attendre à un gouvernement plus enraciné sur le plan territorial et estime que la coordination entre les trois partis au niveau local va permettre cet ancrage territorial.

L'ancien ministre de l'Economie et des Finances s'attend à un programme gouvernemental réformiste et global dans une période jugée, par lui, comme décisive pour répondre aux attentes de nos concitoyens. A ce propos, il a indi-



qué qu'une nouvelle approche a été adoptée, à savoir celle de créer une majorité gouvernementale avant la formation de l'équipe gouvernementale. «L'essentiel est de répondre aux attentes, d'établir un climat de confiance et de trouver une entente sur les programmes gouver-

nementaux », a-t-il lancé tout en ajoutant qu'il ne faut pas s'attendre à des lendemains meilleurs puisqu'il y a un contexte économique difficile qui ne permet pas d'importantes marges d'intervention.

Hassan Bentaleb

## L'Ittihadie Bahia El Youssoufi élue présidente du Conseil communal de Benguérir



**B**ahia El Youssoufi de l'Union socialiste des forces populaires (USFP) vient d'être élue, présidente du Conseil communal de la ville de Benguérir, chef lieu de la province de Rehamna. Lors de la session du vote, qui s'est déroulée dans le respect strict des mesures préventives visant à enrayer la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), Mme El Youssoufi a obtenu 28 voix sur un total de 31 sièges que compte le Conseil communal de cette ville.

Cette séance a été aussi marquée par l'élection des 6 vice-présidents, ainsi que du secrétaire du Conseil et son adjoint.

## *Election des membres des Conseils des préfectures et des provinces*

# 103 sièges pour l'USFP

**L**e Rassemblement national des indépendants (RNI) est arrivé en tête avec 429 sièges lors de l'élection des membres des conseils des préfectures et des provinces qui s'est déroulée, mardi, indique un communiqué du ministre de l'Intérieur.

En ce qui concerne la répartition des sièges obtenus selon l'appartenance politique des candidates et candidats vainqueurs et sur la base des résultats du scrutin, le Parti authenticité et modernité est arrivé en deuxième position avec 317 sièges, suivi du parti de l'Istiqlal (254 sièges), de l'Union socialiste des forces populaires (103 sièges), du Mouvement populaire (86 sièges), de l'Union constitutionnelle (74 sièges) et du Parti du progrès et du socialisme (53 sièges), précise la même source.

Les autres formations politiques, au nombre de 12, ont obtenu un total de 41 sièges, alors que 8 sièges sont revenus à des

candidates et candidats sans appartenance politique.

Le communiqué relève aussi que les femmes ont réussi pour la première fois à obtenir 486 sièges dans les conseils des préfectures et des provinces, soit un taux de 35,60% de l'ensemble des sièges à pourvoir.

La même source rappelle que le scrutin relatif à l'élection des membres des conseils des préfectures et des provinces a eu lieu avec la participation du collège électoral composé des membres des conseils communaux de toutes les préfectures et provinces du Royaume, élus lors des élections communales du 8 septembre 2021.

Le nombre de listes de candidature déposées lors de ce scrutin, qui vise à pourvoir 1.365 sièges des conseils des préfectures et des provinces, a atteint un total de 312 listes, comprenant 5.814 candidats (hommes et femmes), soit une moyenne de

plus de 4 candidatures pour chaque siège dans chaque préfecture ou province. Le nombre global des candidatures féminines a atteint 2.060 candidates, soit 35,43 % du nombre total des candidatures déposées.

S'agissant du scrutin, l'opération de vote s'est déroulée dans des conditions normales et a connu une participation massive du collège électoral qui a atteint 97,20% à l'échelle nationale.

Quant aux opérations de vote, de dépouillement et de recensement des voix et de proclamation des résultats, elles ont eu lieu en présence des représentants des listes de candidature, aussi bien au niveau des bureaux de vote qu'au niveau des commissions de recensement relevant des préfectures et provinces et ce, conformément aux dispositions de la loi organique n°59.11 relative à l'élection des membres des conseils des collectivités territoriales, précise le communiqué.

# A quand l'allègement des restrictions sanitaires ?

“

*L'amélioration de la situation épidémiologique plaide en ce sens*



«**Q**u'est-ce qu'on attend?» Dans un post Facebook, le Pr. Azeddine Ibrahim n'y va pas par quatre chemins pour exprimer son agacement quant au statut quo lié aux restrictions sanitaires. A l'évidence, le directeur de Medbiotech, laboratoire de biotechnologie de la Faculté de médecine et de pharmacie de l'Université Mohammed V à Rabat, ne serait pas contre le fait de retrouver dès aujourd'hui la vie et les habitudes d'hier.

Pour ce professeur émérite, très actif sur les réseaux sociaux, un allègement des restrictions sanitaires est possible, notamment au vu de la récente et constante amélioration de la situation épidémiologique, mais aussi des progrès réalisés en matière de couverture vaccinale dans le pays. Dans son bulletin du mardi sur la situation épidémiologique Covid-19, le ministère de la Santé a indiqué que le nombre de primo-vaccinés a atteint 21.411.909 et celui des personnes complètement vaccinées (1ère et 2ème doses) s'est élevé à 17.764.370. «Après avoir dépassé 60% de vaccinés chez les personnes de plus de 12 ans, je pense que c'est devenu clair que la majorité a été vaccinée et veut reprendre une vie semi-normale». Et d'appeler «à l'ouverture progressive des espaces

publics et lieux de culte avec un nombre raisonnable de personnes».

## Le pass vaccinal sera capital

S'il est convenu qu'un monde avec zéro Covid n'est pas pour demain, alors la raison voudrait que l'on apprenne à cohabiter avec un virus qui, somme toute, fait moins de dégâts que celui de la grippe par exemple. Même si certains scientifiques s'écharpent à ce sujet, il n'en reste pas moins que le gap entre les victimes de Covid-19 et celles qui ont succombé à la grippe est menu. Dès lors, le maintien des restrictions sanitaires s'apparente quelque peu à de l'excès de zèle. Mais en même temps, comment en vouloir aux autorités sanitaires ?

Par le passé, le nouveau coronavirus nous a prouvé qu'il pouvait être un temps moins virulent avant de reprendre, d'un coup, du poil de la bête, se nourrissant notamment du relâchement de la population. «Ce sont les restrictions sanitaires qui ont permis d'atteindre la situation épidémiologique favorable actuelle», rappelle Dr Said Afif, membre du comité scientifique de vaccination. Cela dit, le président du Collège syndical national des médecins spécialistes privés (CSNMSPP) est lui aussi

plutôt favorable à l'assouplissement des restrictions sanitaires. Mais aussi et surtout, à la mise en place du pass vaccinal. Il est d'ailleurs convaincu de l'instauration du pass début octobre.

## A quand la fin de la pandémie ?

Cependant, ce document, aussi important soit-il, peut-il siffler la fin de la pandémie ? Rien n'est moins sûr. La dernière pandémie en date, celle de la grippe espagnole de 1918-1920, ne s'est jamais vraiment arrêtée nette. «Quand la pandémie de la grippe espagnole s'est progressivement éteinte, le virus responsable, que l'on a identifié plus tard comme étant un H1N1, est devenu saisonnier», expliquait au journal Le Monde le professeur Patrick Berche en juin 2020. Mais ce constat n'avait pas empêché à l'époque certains des descendants du virus de la grippe saisonnière d'entraîner de nouvelles épidémies comme en 1957.

Le patron de Moderna, Stéphane Bancel, semble beaucoup plus optimiste. Dans une interview au journal Le Point, il estimait que « la période pandémique de l'évolution rapide du virus et de la contamination planétaire presque continue, sera terminée fin 2022 ». Dans trois mois donc, la situa-

tion globale sera stabilisée et le nouveau coronavirus ne sera plus qu'un mauvais souvenir. Du moins, si l'on en croit les spécialistes. En même temps, difficile de leur faire une confiance aveugle tant ils se déjugent constamment et disent tout et son contraire par moments.

## Le variant Delta prédominant

Du coup, il ne faudrait pas chanter le triomphe avant la victoire. D'autant que du point de vue de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le variant Delta, prédominant dans le

monde et présent dans 185 pays "est devenu plus fort, plus transmissible et il est en train de concurrencer, de remplacer les autres virus qui circulent". Sans grande surprise, l'OMS le considère comme variant "préoccupant", au même titre que les variants Alpha, Bêta et Gamma. Enfin, l'organisation onusienne qui considérerait que cinq autres variants (Èta, Iota, Kappa, Lambda et Mu) étaient "à suivre", récemment, Èta, Iota, Kappa viennent d'être déclassés, d'après Mme Van Kerkhove, responsable de la gestion de la pandémie à l'Organisation mondiale de la santé.

Chady Chaabi

## Une double vaccination contre la grippe et la Covid-19 ne représente aucun risque

La combinaison du vaccin contre la grippe et celui contre la Covid-19 ne représente aucun risque dans le respect d'un intervalle de 3 semaines entre les deux doses, a assuré le président de la Société marocaine des sciences médicales (SMSM) et membre du Comité scientifique de la vaccination anti-Covid, Saïd Afif.

A l'instar de l'année précédente, les individus sujets à des pathologies chroniques notamment le diabète, l'hypertension, les maladies cardiaques et les personnes âgées de plus de 60 ans, devraient se protéger contre la grippe saisonnière à travers la vaccination, a-t-il expliqué dans une déclaration à la MAP.

A cet égard, M. Afif, qui est également président de la Fédération nationale de la santé (FNS), a rappelé qu'en 2020 et grâce à une prise de conscience et à la multiplication des mesures barrières, dont le port du masque, la distanciation, le lavage fréquent des mains avec une solution savonneuse ou du gel hydroalcoolique, les cas de grippe avaient diminué.

*Décès d'Abdelouaheb Belfquih*

## Ouverture d'une enquête judiciaire



Le Procureur général du Roi près la Cour d'appel de Guelmim a annoncé mardi l'ouverture d'une enquête judiciaire approfondie pour mettre la lumière sur les circonstances et les causes du décès du dénommé Abdelouaheb Belfquih, qui a succombé à ses blessures par balle à son domicile, avec la réalisation d'une autopsie.

Dans un communiqué rendu public, la même source indique que le ministère public a reçu une information des services de la police judiciaire compétente selon laquelle le dénommé Abdelouaheb Belfquih, blessé par balle à son domicile, a été évacué mardi matin par une ambulance de la protection civile vers l'hôpital de Guelmim, où il a subi une opération chirurgicale

avant de rendre l'âme au service des soins intensifs.

Les premiers éléments de l'enquête menée par les éléments de la police judiciaire au domicile de la personne décédée, qui ont découvert le fusil de chasse ayant servi pour tirer ce coup de feu ainsi que des traces de sang, laissent penser que le défunt se serait suicidé à l'aide du fusil saisi pour expertise, souligne le communiqué.

Les investigations de la police judiciaire se poursuivent pour déterminer les tenants et les aboutissants de cet incident, poursuit le communiqué, notant que le ministère public prendra les mesures judiciaires nécessaires à la lumière des résultats de l'enquête menée sous sa supervision.

*Démantèlement de la cellule terroriste d'Errachidia*

## Interpellation de 4 autres individus

Le Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ) relevant de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) a procédé, en coordination étroite avec les éléments de la Direction générale de la sûreté nationale, à l'interpellation, les 16, 20 et 22 septembre, de quatre autres individus pour leurs liens présumés avec les plans de la cellule terroriste affiliée à l'organisation "Daech", démantelée à Errachidia le 14 courant.

L'interpellation de ces quatre mis en cause intervient dans le sillage des enquêtes et investigations continues au sujet de cette affaire, menées sous la supervision du parquet chargé des affaires de terrorisme en vue de l'arrestation de tous les membres s'activant dans le cadre de cette cellule terroriste, l'élucidation de ses ramifications et de ses liens sur les plans national et international, ainsi que l'identification de l'ensemble de ses projets et plans destructeurs ayant pour dessein de porter gravement atteinte à l'ordre public, indique un communiqué du BCIJ.

Les données préliminaires de l'enquête que poursuit le BCIJ suite au démantèlement de cette cellule terroriste révèlent que ses membres ont prêté allégeance au prétendu émir de l'organisation "Daech" et adhéré à une campagne d'enrôlement et d'embrigadement au profit de leur organisation terroriste pour laquelle ils ont choisi le nom "Jamaat Attawhid Al Islami Bi Al Maghrib", précise la même source.

Les membres de cette cellule s'approprièrent à perpétrer des actes terroristes sur le territoire national, ayant pour cibles des installations sécuritaires et militaires et d'administrations publiques à travers le mode opératoire du terrorisme individuel, soit par empoisonnement ou liquidation physique, ajoute le communiqué. Les membres de cette organisation ont manifesté leur volonté d'embrigadement et de recrutement pour rejoindre "Wilayate Khorassan", considérée comme nouveau repaire des organisations terroristes. Ils ont également exprimé leur soutien et bénédiction des opérations terroristes ayant visé récemment l'aéroport de la capitale afghane, relève le BCIJ. Toutes les personnes interpellées en lien avec cette cellule, au nombre de 7 actuellement, ont été placées en garde à vue à la disposition de l'enquête judiciaire menée par le BCIJ sous la supervision du parquet compétent.



## Miguel Rodriguez Mackay : *Le rétablissement des relations Pérou/rasd est un sérieux revers au droit international*



Le Président de l'Institut péruvien de droit international et des relations internationales (IPEDIRI), Miguel Rodriguez Mackay, a estimé que le rétablissement des relations avec la rasd, constitue un sérieux revers pour le Pérou, du point de vue du droit international.

Dans une tribune publiée par le site d'opinion « ElMontenero », sous le titre révélateur de « Maürtua (ministre des AE) et le faux pas sur le Sahara marocain », M. Mackay a rappelé à l'adresse du chef de la diplomatie péruvienne que, du point de vue du droit international, « la question du Sahara ne peut être considérée comme une question de décolonisation, mais plutôt comme une affaire d'intégrité territoriale du Maroc ».

Au Conseil de sécurité des Nations Unies, ajoute-t-il, cette question est considérée comme « un différend régional en attente d'une solution politique négociée » et aucune « résolution du Conseil de sécurité de l'ONU ne qualifie le Maroc de puissance occupante, en raison de sa présence au Sahara ».

De même, le Conseil de sécurité ne cesse de réitérer, dans ses résolu-

tions successives, l'importance de relancer le processus de résolution de ce différend, en mettant clairement en évidence l'Initiative marocaine d'autonomie au Sahara.

Le spécialiste péruvien a souligné que le Maroc, en faisant prévaloir les principes juridiques, inscrits dans le droit international, de libre circulation et de libre transit international, a réussi en 2020 à ouvrir, pacifiquement, le poste frontière de Guergarat, qui relie le territoire marocain à la Mauritanie.

M. Mackay a rappelé que ce passage frontalier avait été « interrompu par les milices du polisario, avec le soutien de l'Algérie, qui mène une campagne de subversion contre la souveraineté marocaine, en encourageant en vain la sécession au Sahara ».

Dans sa déposition devant le

congrès la semaine dernière, le ministre des Affaires étrangères Oscar Maürtua, a ignoré de mentionner ces « actions efficaces du Maroc » pour débloquer la "zone tampon" conformément aux règles du droit international.

« Il est évident que le Maroc a agi pacifiquement, avec le souci d'ouvrir le passage frontalier devant la circulation des personnes et des marchandises (...), dont l'interruption était une absurdité totale de la part du polisario ».

Dans ce contexte, la décision péruvienne de rétablir les relations avec le polisario est « un acte d'ingérence flagrant », a écrit M. Mackay, qui y voit une « impertinence en politique étrangère bien plus grave qu'on puisse l'imaginer ».

L'expert péruvien a déploré le fait que « le ministre des Affaires étran-

gères a négligé, dans sa présentation au Congrès, que le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé à une écrasante majorité - 13 voix pour et 2 abstentions - une nouvelle résolution (2548) sur le Sahara, qui a matérialisé, une fois de plus, l'objectif central de l'ONU, qui est le maintien de la paix sur la planète ».

M. Mackay prévoit que « cette base solide de droit » puisse permettre que le processus de règlement actuel afin d'aboutir à l'instauration d'une région autonome au Sahara faisant partie intégrante du territoire marocain.

« Comment alors, connaissant cet agenda diplomatique à l'ONU, avons-nous osé rétablir une relation diplomatique inexistante ? », s'insurge l'expert péruvien, qui estime que « le chancelier doit retourner au Congrès, car ses explications rapides n'étaient pas convaincantes ».

Publication de la décision ministérielle actualisée relative à l'organisation de l'année scolaire 2021-2022

# Les dates des examens désormais arrêtées

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a publié la décision ministérielle actualisée relative à l'organisation de l'année scolaire 2021-2022 pour l'enseignement préscolaire, les filières primaire, secondaire-collégiale et secondaire-qualifiante et les classes préparatoires au diplôme de technicien supérieur.

La publication de cette décision organique actualisée intervient suite à la décision du ministère de reporter le démarrage effectif des cours au titre de l'année scolaire 2021-2022 au vendredi 1er octobre 2021, afin d'assurer l'accès total de l'ensemble des apprenants, tous niveaux confondus, aux séances d'étude prévues, y compris celles des activités de la vie scolaire et aux temps d'apprentissage et de formation pédagogique, dans des conditions garantissant la sécurité de la communauté scolaire et ce, conformément à des conditions et critères répondant aux mesures de prévention sanitaire décidées par les autorités locales.

Selon un communiqué du ministère, les dispositions de ce programme scolaire mis à jour d'organisation de l'année scolaire 2021-2022, qui abroge la décision ministérielle d'organisation de l'année scolaire 2021-2022, publiée le 21 juin 2021, sous le numéro 076.21, sont disponibles sur le portail électronique du minis-

tère ([www.men.gov.ma](http://www.men.gov.ma)).

Les cours vont démarrer, effectivement, le vendredi 1er octobre 2021, pour le préscolaire, les trois filières d'enseignement (primaire, secondaire-collégiale et secondaire-qualifiant) et les classes préparatoires au diplôme de technicien supérieur, et le lundi 4 octobre 2021 pour les classes d'éducation non formelle.

Il a été décidé, selon le ministère, de consacrer les premiers cours, durant la période entre le 1er et le 9 octobre, à l'identification des acquis et aux activités de révision et de consolidation, tout en évoquant le bilan des apprentissages des élèves au titre de l'année scolaire 2020-2021. L'exécution du programme scolaire annuel débutera le 11 octobre 2021, tout en poursuivant le redressement des acquis et le traitement des échecs, à travers la programmation de séances de soutien pédagogique pour les élèves. Le ministère ajoute que dans un souci d'assurer le temps scolaire et de garantir l'accomplissement des programmes scolaires pour toutes les filières d'enseignement, plusieurs mesures pédagogiques ont été prises pour l'organisation de l'année scolaire 2021-2022, portant essentiellement sur la modification des vacances scolaires et leur calendrier et l'extension de l'année scolaire 2021-2022 jusqu'au mois de juillet 2022. Ces mesures concernent l'adaptation du calendrier des contrôles continus de classe et normalisés et des examens nor-



malisés pour le primaire, le secondaire-collégial et le secondaire-qualifiant, à la nouvelle organisation de l'année scolaire actuelle, indiquant que l'examen provincial normalisé de la 6<sup>e</sup> année du primaire aura lieu le 7 juillet 2022, alors que l'examen régional normalisé de la 3<sup>e</sup> année du secondaire-collégial sera tenu les 6 et 7

juillet 2022.

Les épreuves de la session ordinaire de l'examen national normalisé du baccalauréat 2022 pour les pôles scientifique, technique et professionnel, auront lieu du 20 au 22 juin 2022, alors que pour le pôle littérature et enseignement original, elles auront lieu les 23 et 24 juin 2022. Les rattrapages, eux, sont prévus du 15 au 19 juillet

2022.

De même, un calendrier, détaillé des épreuves de contrôle continu de classe et normalisé a été élaboré pour l'ensemble des niveaux, en prenant en considération les nouveautés des deux notes ministérielles n° x 21 080 et x21081 relatives à l'encadrement du déroulement du contrôle continu.

## L'Université Mohammed V primée au salon international "Innovation Week in Africa"



L'Université Mohammed V de Rabat s'est distinguée au Salon International "Innovation Week in Africa" (IWA 2021), en remportant deux médailles d'or, un certificat de Master d'Innovation et un prix international "Special Contribution", indique mardi un communiqué de l'établissement.

Tenu du 8 au 12 septembre courant à l'initiative de l'association OFEED Maroc, cet événement a connu la participation de concurrents de 14 pays ayant présenté 83 projets, a ajouté la même source.

Ces distinctions ont été décernées au Pr. Hassan Ammor, de l'École Mohammadia d'Ingénieurs, et à son équipe (Zakaria Er-Reuig et Redouane Karli) pour leurs projets innovants intitulés : "A New Smart Microwave Imaging Scanner For Breast Cancer Detection", "Smart Microcellular Antenna In GSM 3G and 4G" et "Bands to Combat Cheating by Mobile Phone at Exam Centers".

L'Université Mohammed V de Rabat a été également honorée à travers le prix exceptionnel d'Excellence en Innovation et Leadership décerné par l'IWA à son président Mohammed Rhachi

Mots flechés

Par Abou Salma

# Jeux & Loisirs

ARMOIRE À GLACE	CACHÉ ET INCONNU	ARGENT MÉTAL	HAUT PLATEAU	MIDI	VENUE AU MONDE	GAI DE JOUR	APPARI- TION
					OISEAU TOUT PETIT		
BIÈRE						EN GROUPE CALCIUM	
COMME PAS UN	ADVERBE	CLUBE INVERSE EN BOUCHE			SORTIE DE SA COQUILLE		
				PETITE ADDITION	DIRECT CHLORE		
LOURDE						ANNONCE UNE SUITE	
ARRÊTÉ	NOUVE- ALITÉ	FIN DE VERBE	LETTRES DE MALCOLM			PAGE	BIFFURE
					ENCLIN	COLÈRE	
MÈCHE	NOTE MOINEAU		QUARTIER D'ALEP		ÂGE	POSSÉSIF CONNU	CALOT
		TROU DANS UN MUR		CARDIN- AUX SAISON		EN TOUT PRONOM	
GÉNISSE	TÊTE DE COCHON	MOUM- OLITE EN HUIT					
						LETTRES DE MAURICE	
GIVRE			FIN D'ANNÉE		AUTHEN- TIQUE		

Solution mots flechés d'hier

L	A	T	D	A	A	A	A	A	A	A	A
F	E	T	A	R	D	M	O	I	R	E	
M	A	N	T	A	E	N	G	I	N		
E	N	D	V	E	R	L	O	T			
P	L	I	A	N	K	Y	L	O	S	E	
O	N	T	T	I							
T	U	E	T	A	K	E	O	F	F		
S	T	R	I	G	I	D	E	F	E		
P	I	S									
C	O	U	V	E	R	T	A	G	E		
S	T	U	C								

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumein Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab  
(Laâyoune)  
Abdelali khallad  
(Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir  
Abdelkader  
B.P. 2165 -  
Casablanca Maroc

**Site web:**  
www.libe.ma

**E-mail:**  
liberation@libe.ma  
**Téléphone:**  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma  
Youssef El Gahs

Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaiter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R  
3ème Etage -  
Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions  
Maghrébines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de PRESSE  
130/64

**Journal Libération**  
Libération Maroc

**المغرب OJD MAROC**  
2017  
www.ojd.ma



### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

**HORIZONTALEMENT.**

- I. Ce n'est pas de la fiction.
- II. Condamne l'entrée. - Chercher à éclaircir sa voix.
- III. On le cherche au fond du puits. - Habit romain.
- IV. Berge. - Débordé.
- V. Brame. - Il n'est pas près de s'envoler. - Agent double.
- VI. Au bord de l'eau.
- VII. À boire avec modération. - Mauvais cheval.
- VIII. Germanium. - On y voit des chefs-d'oeuvre. - Or du chimiste.
- IX. Qui ne changeront pas d'idée. - Chargé de sel.
- X. Ont un rôle d'organisation administrative.

**VERTICALEMENT.**

- 1. Mises en route.
- 2. Donne son accord. - Ferme la porte.
- 3. Avec des mouliures. - Technétium.
- 4. Sort par les voies naturelles. - Renforcer les troupes.
- 5. Pas bien compris la fois précédente.
- 6. Grecque en pétard. - Auteur des Caprices de Marianne.
- 7. Querelles. - Mère d'Ariane.
- 8. Non dit. - Ni toi ni moi.
- 9. Italien à consommer avec modération. - Corse au timbre velouté.
- 10. Pas au courant. - Court cours de Saint-Omer.
- 11. Loyal. - Décollage momentané.
- 12. Cassent du sucre sur les autres.

### Grilles de sudoku

<b>Facile</b>									<b>Moyen</b>								
			6	4						4	8	3		1	7		
	8	1		5		9		3			1	6	5				
9					8	7					9	7	6		1		
	4	9		8												2	
6	5	7		3		4	8	2			6		2	3			5
3				6		5	7					4					8
		4	8									9	7	8			3
7		2		9		8	1						6	9	1		
				2	4							4	9	2	8		7
<b>Difficile</b>									<b>Expert</b>								
8				4						2				4			
4	5		8							1			6	4			
	1			9		6	8				8			7		6	
			4	7		9	1					1		2	9	5	
	8						2						3				
1		4		6	8							1	8	7		5	
3		2		1			5					7	9				2
					5	6	3						3	5			8
				8				4					6				5

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

<b>Facile</b>									<b>Moyen</b>									
3	7	8	6	9	5	2	1	4		5	6	4	3	2	8	1	9	7
2	6	9	1	4	8	3	5	7		1	2	8	7	4	9	6	5	3
1	4	5	2	3	7	9	6	8		9	3	7	5	6	1	2	8	4
5	8	7	9	1	4	6	2	3		2	5	9	1	7	4	3	6	8
9	2	6	7	5	3	4	8	1		8	7	3	9	5	6	4	1	2
4	3	1	8	2	6	7	9	5		6	4	1	2	8	3	9	7	5
6	9	3	4	8	1	5	7	2		7	1	5	6	3	2	8	4	9
7	1	4	5	6	2	8	3	9		4	9	2	8	1	5	7	3	6
8	5	2	3	7	9	1	4	6		3	8	6	4	9	7	5	2	1
<b>Difficile</b>									<b>Expert</b>									
8	1	6	2	7	4	3	9	5		5	9	1	3	4	2	6	7	8
5	4	2	3	9	6	8	1	7		6	4	3	7	9	8	2	5	1
3	9	7	8	5	1	4	6	2		2	8	7	5	1	6	3	4	9
4	7	3	9	6	8	2	5	1		7	3	2	8	6	9	5	1	4
6	8	9	5	1	2	7	4	3		9	1	5	4	3	7	8	6	2
2	5	1	4	3	7	6	8	9		4	6	8	2	5	1	9	3	7
9	2	5	6	4	3	1	7	8		1	7	6	9	8	3	4	2	5
1	3	4	7	8	9	5	2	6		3	5	9	1	2	4	7	8	6
7	6	8	1	2	5	9	3	4		8	2	4	6	7	5	1	9	3

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	O	P	P	R	E	S	S	A	N	T	E	S
II	I	N	D	I	C		E	R	A	F	L	E
III	S	E		M	O	R	N	E	S		I	N
IV	E	U	R	E		E	N	C	A	R	T	S
V	A		E	S	O	P	E		L	I	E	U
VI	U	S	A		B	A	S	S	E	S	S	E
VII	L	E	S	T	E	R		U	S	E		L
VIII	Y	C		A	R	E	T	E		T	E	L
IX	R	A	T	T	E		V	E	N	T	R	E
X	E	M	B	A	R	R	A	S	S	E	E	S



## L'OCDE anticipe une reprise "très inégale" de l'économie mondiale

Une croissance mondiale un peu plus faible que prévu, avec une "reprise très inégale" selon la réponse des pays à la pandémie: c'est le tableau brossé mardi par l'OCDE, qui se montre notamment plus optimiste pour l'économie de la zone euro. "La croissance économique s'est redressée cette année, grâce au vigoureux soutien des pouvoirs publics, au déploiement de vaccins efficaces et au redémarrage de nombreuses activités économiques", écrit l'Organisation de coopération et de développement économiques dans ses perspectives de croissance intermédiaires publiées mardi. La reprise est toutefois "très inégale, avec des résultats singulièrement différents selon les pays".

A l'échelle internationale, l'économie pourrait croître de 5,7% cette année, anticipe l'OCDE, soit un recul de 0,1 point comparé aux précédentes prévisions de mai. Pour 2022 en revanche, l'activité serait un peu plus robuste et permettrait à la croissance mondiale d'afficher une hausse de 4,5%, soit 0,1 point de plus qu'au printemps.

Après une récession historique en 2020 ayant vu l'économie mondiale se contracter de 3,5%, "le PIB mondial est aujourd'hui supérieur à son niveau d'avant la pandémie", poursuit l'OCDE. Mais "ce qui nous inquiète est que beaucoup de pays émergents, à l'exception de la Chine, sont toujours loin derrière les pays les plus avancés en termes de programmes de vaccination" contre la Covid-19, a affirmé la cheffe économiste de l'OCDE, Laurence Boone, au cours d'une conférence de presse mardi. "La situation est encore pire dans les pays à faibles revenus", a-t-elle poursuivi, ajoutant que "comme nous le savons tous, l'échec à vacciner la planète nous met tous en danger".

La question de l'inertie mondiale face au déploiement des vaccins a été récemment soulevée par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, affirmant le 10 septembre que l'épidémie de "Covid-19 est un signal d'alarme, et nous continuons de dormir". Le dirigeant critiquait notamment l'incapacité des pays producteurs de vaccins à s'entendre pour doubler la production et arriver à vacciner quelque 70% de la population mondiale d'ici au premier semestre 2022. Déjà très immunisée, la zone euro pourrait profiter d'une croissance de 5,3% cette année, selon l'OCDE. Et elle serait de 4,6% l'an prochain (+0,2 point).

La France verrait notamment sa croissance passer à 6,3% (+0,5 point) cette année et 4% l'an prochain (inchangé). Le projet de budget du gouvernement pour 2020, dont les contours seront dévoilés mercredi, prévoit une croissance de 6% cette année et de 4% pour l'an prochain, soit une des reprises économiques les plus fortes de la zone euro, après une des récessions les plus massives en Europe (-8% en 2020).

Selon l'OCDE, l'Italie enregistrerait 5,9% (+1,4 point) en 2021, tandis que l'Allemagne verrait son activité amputée de 0,4 point comparée aux prévisions de mai, à 2,9%.

L'OCDE prévoit en revanche des chiffres un peu moins bons pour les Etats-Unis, sur fond de résurgence des contaminations au variant Delta au deuxième trimestre, avec une croissance désormais de seulement 6% cette année.

Moteur de l'économie mondiale, la Chine voit de son côté ses perspectives inchangées pour 2021, à 8,5%, tout comme pour 2022 à 5,8%. En tout état de cause, "le fort soutien apporté par les politiques macroéconomiques et les conditions financières accommodantes devraient continuer de soutenir la demande dans les pays avancés", affirme l'OCDE, citant également l'arrivée du plan de relance européen et le plan américain sur les infrastructures.

A l'inverse, "certains pays disposent de marges de manœuvre limitées pour apporter un large soutien à l'activité, en particulier ceux où les tensions inflationnistes augmentent déjà et où les taux d'intérêt directeurs ont été relevés", comme dans plusieurs banques centrales de pays émergents, dont le Brésil, la Russie ou le Mexique. Concernant l'inflation, "nous pensons qu'il s'agit d'un phénomène temporaire", a indiqué le secrétaire général de l'organisation, Mathias Cormann.

L'OCDE affirme toutefois surveiller une potentielle transmission de la hausse des prix à des progressions rapides et généralisées des salaires, "une spirale que nous ne souhaitons pas voir se matérialiser", a affirmé Laurence Boone. "Nous ne pensons pas y être à l'heure actuelle."

## CRI- MS Meeting Days

# Plaidoyer pour une transition vers une économie verte durable



Les participants à un webinaire organisé, mardi, par le Centre régional d'investissement (CRI) de Marrakech-Safi, ont plaidé en faveur d'une transition vers une économie verte durable, à travers notamment le renforcement des partenariats public-privé.

Placé sous le thème "Investir vert : Opportunités et perspectives", cet événement virtuel a pour objectif de mettre en exergue les mesures prises par les différents acteurs publics et privés, dans le cadre de leurs initiatives visant la promotion de la transition vers l'économie verte, ainsi que les offres et les opportunités d'investissement vert disponibles au niveau de la région de Marrakech-Safi.

"La transition vers une économie verte n'est plus un luxe, mais une nécessité", a souligné, à cette occasion, Saïd Mouline, directeur général de l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique (AMEE), faisant savoir que tous les secteurs sont concernés et appelés à se tourner vers un modèle plus vert "non parce que c'est la mode, mais parce que les clients le demandent".

Les exportateurs nationaux doivent, désormais, être en cohérence avec les engagements du Pacte vert européen, qui fixe des objectifs de réduction des émissions carbone et de diversification du bouquet énergétique qui concernent l'ensemble des énergies, a expliqué M. Mouline, affirmant que le Royaume s'est déjà engagé dans une transition énergétique visant à développer les énergies renouvelables.

Dans ce sens, Mme Fatima Zahra El Khalifa, directrice générale du Cluster solaire, a appelé à la création de synergies entre les différents acteurs pour créer un "écosystème vert durable", notamment à l'approche de la COP-26 et dans le contexte du Pacte vert européen et surtout, du Nouveau modèle de développement (NMD) qui met le développement durable au cœur des préoccupations. "Pour contribuer à cette démarche, notre association œuvre à renforcer

les compétences des différents acteurs (PME, TPE, start-up...) par le biais de formations spécifiques dans le domaine des énergies renouvelables, et offre l'accompagnement, l'assistance technique, la veille et l'intelligence économique", a expliqué Mme El Khalifa, mettant en exergue l'engagement des PME, des TPE et des start-up pour les "greens tech".

Un exemple éloquent est la société "Mika" (Plastique), une entreprise engagée dans la lutte contre la pollution plastique, dont le co-fondateur Saïd Benhamida n'a pas manqué d'indiquer "qu'à notre niveau micro-échelle, nous essayons de participer au changement dans le cadre de la logique que la somme des petits projets peut contribuer à relever le défi de la transition énergétique". Tout en faisant savoir que "les entreprises ne survivront que si elles sont sociales, environnementales et rentables", M. Benhamida a relevé que ce projet a commencé dans la ville d'Essaouira, où "on travaille avec plusieurs acteurs, notamment l'INDH, pour faire passer le secteur du recyclage des déchets plastiques de l'informel vers le formel".

De son côté, Youssef Chaqor, PDG de "Kilimanjaro Environnement" et co-fondateur de la start-up "Inveko-Environnement", revient sur le projet Mogagreen, qui consiste à réduire l'empreinte carbone de la ville d'Essaouira, à créer des emplois verts, à encourager l'insertion sociale, et à élaborer un modèle économique durable susceptible d'être dupliqué.

Ce projet, qui cible des générateurs de déchets à la source (20.000 foyers, 20 établissements scolaires et 300 professionnels), ambitionne de promouvoir la cité des Alizés en tant que ville innovante et durable, l'engagement des habitants dans une démarche éco-responsable, la création d'une communauté de recycleurs et de 50 emplois directs, la mise en place d'une plateforme de tri secondaire et de pré-traitement, ainsi que l'implémentation d'un modèle innovant et

technologique pour la gestion et la valorisation des déchets, a-t-il expliqué.

S'agissant du côté financier, Ghita Hannane, de la Société financière internationale (IFC), organisation du Groupe de la Banque mondiale consacrée au secteur privé, a estimé que la transition verte représente une opportunité d'investissement de 265 milliards de dollars pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord d'ici 2030, dont un tiers est destiné à la production d'énergie renouvelable, alors que 64% sont destinés aux bâtiments verts, aux transports, à l'efficacité énergétique industrielle, à la transmission et à la distribution d'électricité et de solutions de gestion des déchets. Dans ce sens, elle a fait savoir que l'IFC a mis en place des produits spécifiques pour accompagner les projets durables au Maroc, en procédant à l'accompagnement des gouvernements et des sociétés publiques (nationaux et locaux) dans la préparation et le développement de projets de partenariats public-privé, au soutien des collectivités territoriales, grâce à une offre de financement (sans garantie souveraine) et un ensemble de services de conseil et d'assistance technique, et à l'accompagnement des acteurs privés et publics dans l'émission d'instruments de financement durables et innovants. Organisée par le CRI de Marrakech-Safi, la 4ème édition des CRI Meeting Days a été l'occasion d'engager un débat ouvert et constructif sur les moyens d'assurer une transition réussie vers une économie verte durable. Pour rappel, la 1ère édition de ce rendez-vous mensuel avait porté sur "La mixité en entreprise comme levier de performance et de pérennisation", alors que la 2ème édition avait traité de l'ADN industriel de la région et la force de rebond économique du secteur industriel dans le contexte de la pandémie.

Quant à la troisième édition des CRI Meeting Days, elle avait porté sur le thème "Ecotourisme : résilience, relance et réinvention dans la région de Marrakech-Safi".

## Plus de 12.000 passagers internationaux ont transité par l'aéroport de Laâyoune entre le 15 juin et le 31 août

12.273 passagers internationaux ont transité par l'aéroport international Hassan 1<sup>er</sup> de Laâyoune durant la période allant du 15 juin au 31 août.

Selon des données de l'Office national des aéroports (ONDA), l'aéroport de Laâyoune a accueilli 126 vols domestiques et internationaux durant cette même période.

Ainsi, 3436 passagers ont transité par cet aéroport en juillet, via 30 vols, alors que 4910 voyageurs ont utilisé l'aéroport de Laâyoune en août à travers 52 vols. Les aéroports du Maroc ont enregistré, durant la même période, un volume de trafic commercial international de 3.560.526 passagers, accueillis à travers 31.202 vols internationaux.

Ce volume représente un taux de récupération par rapport à la même période de l'année 2019, de 65% pour les passagers et 77% pour les mouvements.

## Le 4<sup>ème</sup> Forum pour la résilience en Afrique, du 28 au 30 septembre

La Banque africaine de développement (BAD) organise, du 28 au 30 septembre en mode virtuel, la 4<sup>ème</sup> édition du Forum pour la résilience en Afrique sous le thème «Au-delà de la Covid-19 : travailler ensemble pour un continent résilient». Cet événement vise à renforcer les partenariats et à explorer des idées de politiques pour le développement durable, en particulier dans le contexte de la pandémie.

Pour les organisateurs, cette édition présente une opportunité idéale pour les parties prenantes de mettre en commun leurs ressources et de discuter des problèmes critiques de fragilité et de résilience. La pandémie de Covid-19 continue de mettre à rude épreuve la résilience des communautés et des institutions à travers l'Afrique, relève la BAD dans un communiqué, estimant que cette situation demande une collaboration plus étroite entre les partenaires de développement et des réponses innovantes pour renforcer la résilience à long terme.

# La note de conjoncture de la DEPF en six points clés

*Voici six points clés de la note de conjoncture de la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) du mois de septembre 2021*

### 1. Environnement international:

- Economie mondiale : poursuite de la reprise de l'activité à des rythmes variables à travers le monde. La croissance s'avère robuste en Europe et aux Etats-Unis, soutenue par des plans de relance massifs et par un déploiement plus large des vaccins. L'économie chinoise montre des signes d'essoufflement, impactée par la politique de "tolérance zéro" face à la pandémie et par des vulnérabilités dans le secteur immobilier.

- Zone euro : forte expansion de l'économie (5% en 2021 et 4,6% en 2022 selon les prévisions de la BCE). Les rythmes de croissance s'avèrent vigoureux chez les principaux partenaires du Maroc (France, Espagne).

- Euro: 1,17 dollar le 20 septembre, en repli de 4,2% depuis début juin et de 4,6% depuis début 2021.

Pétrole : 74 dollars pour le baril du Brent le 20 septembre, en hausse de 44% depuis début 2021.

### 2. Tendances sectorielles:

- Secteur primaire: redressement notable de l'activité du secteur agricole, porté par le raffermissement des rendements de la majorité des cultures au titre de la campagne 2020-2021, plus particulièrement, la production céréalière (+221% à 103,2 millions de quintaux).

- Secteur secondaire: poursuite du redressement de l'activité, notamment au niveau des secteurs du BTP (ventes de ciment: +19,3% à fin août), de l'énergie électrique (production: +6,9% à fin juillet) et des industries manufacturières (production: +10,4% à fin juin, TUC: +10,4 points à 72,3% à fin juillet), parallèlement au maintien de l'évolution positive du secteur extractif (+2,5% à fin juin).

- Secteur tertiaire: atténuation de la baisse de l'activité du secteur touristique (arrivées: -11,4% à fin juillet) et du transport, conséquente à la réouverture pro-



gressive des frontières nationales à partir de la mi-juin, parallèlement à une amélioration soutenue de l'activité des télécommunications (parcs mobile : +8,2% et internet : +15,1% à fin juin).

### 3. Ménages & entreprises:

- Regain de vigueur de la consommation des ménages suite à l'évolution favorable des revenus liée à la réalisation d'une très bonne campagne agricole, la création de 215.000 emplois rémunérés au T2-2021, le redressement des crédits à la consommation (+1,1% à fin juillet) ainsi que la bonne performance des transferts des MRE (+45,6% à fin juillet) et l'évolution modérée de l'inflation (+1,1% à fin juillet). Reprise de l'investissement suite à la poursuite du redressement des importations des biens d'équipement (+13,3% à fin juillet), la

hausse des recettes des IDE (+10,5% à fin juillet), la reprise de l'investissement budgétaire (+5,4% à fin août) et le regain de la dynamique de création des entreprises (+87% à fin juin).

### 4. Echanges extérieurs:

- Poursuite du raffermissement des échanges extérieurs à fin juillet 2021 qui retrouvent leur niveau d'avant crise, sous l'effet conjoint de la hausse des exportations (+23,2%) et des importations (+21%), engendrant une amélioration du taux de couverture de 1,1 point, avec toutefois un creusement du déficit commercial de 17,9%.

- Les avoirs officiels de réserve permettent de couvrir 6 mois et 24 jours d'importations de B&S.

### 5. Finances publiques:

- Allègement du déficit budgétaire

de 6,9% suite à une hausse des recettes ordinaires (+11,6%) plus importante que celle des dépenses ordinaires (+7,2%) et ce, parallèlement à la hausse de l'excédent des comptes spéciaux du Trésor de 2,8%.

### 6. Financement de l'économie:

- Décélération de la croissance des crédits bancaires (+1,6% à fin juillet 2021), imputable au ralentissement des crédits au secteur non financier (+3%), plus particulièrement les crédits aux sociétés non financières (+0,8%) malgré l'accélération des crédits aux ménages (+5,6%).

- Regain de la tendance haussière des indices boursiers Masi & Madex au cours du mois d'août 2021 avec +3,2% chacun par rapport à fin juillet 2021, ramenant leur performance à +12,5% et +12,2% par rapport à fin décembre 2020.

# Art & culture

## Spotify célèbre la culture du hip-hop marocain

Spotify, le leader sur le marché des plateformes de streaming musical, continue à manifester son engagement auprès du talent marocain avec le lancement du tout nouveau look visuel pour sa playlist emblématique RapMaroc, dorénavant "Abatera". La playlist phare "Abatera" propose les titres du rap marocain les plus récents et les plus performants, créés par les "Abatera" (empereurs) du hip-hop marocain, indique Spotify dans un communiqué.

Grâce aux fans incroyablement fidèles qui font preuve de leur soutien aux artistes de la scène locale en les écoutant sur Spotify, le hip-hop marocain est d'ores et déjà l'un des genres les plus consommés sur la plateforme, souligne le communiqué. "Le top cinq des artistes en streaming au Maroc au cours des 60 derniers jours est constitué de rappeurs locaux, à savoir ElGrandeToto, Tagne, Stormy, Inkonnu et Snor", fait remarquer la même source, ajoutant que c'est au tour maintenant de Spotify de célébrer ces tribus de fans fidèles et la culture du

hip-hop "made in Morocco".

Abatera en chiffres : Depuis son début, la playlist a vu son audience augmenter de 523%, d'avril 2020 à septembre 2021, et les fans ont écouté leurs titres rap préférés pour plus de 829.000 heures, c'est-à-dire 35.000 jours, d'après le communiqué. "Avec plus de 300 différents artistes playlistés, Abatera reflète la diversité de la scène rap marocaine. Spotify s'engage à amplifier ce genre, et cette croissance massive ne fait que confirmer qu'Abatera est la destination pour découvrir ces artistes", affirme la plateforme.

En dehors du Maroc, Abatera compte une vaste audience aux USA et en France, ce qui donne l'opportunité aux artistes d'exporter leur musique à travers le monde. Spotify ouvre grand la porte à son audience colossale, les encourageant à découvrir une scène locale vibrante et détecter la prochaine génération d'artistes à potentiel international.

Spotify, la plateforme pour la découverte et la promotion de la culture locale, a identifié l'opportunité de po-



sitionner Abatera en tant que destination officielle pour tout ce qui est lié au hip-hop marocain. La scène de rap local, éclectique et impénitente, exige un esthétisme visuel et une voix hors du commun.

"Pour le nouveau look d'Abatera, il s'agit du crew, des artistes, du style, de la hype. Abatera est plus grand, plus fort, et plus perturbateur que jamais, en mettant les as de la scène devant les +365 millions d'utilisateurs de Spotify et en facilitant leur connexion avec les fans à l'échelle globale", indique Spotify. Dominer la scène avec Abatera

Mettant en avant la culture hip-hop marocaine et ses fans, et reconnaissant l'impact du genre sur l'industrie de la musique marocaine, cette campagne inclut quelques-uns des principaux acteurs de la scène, tels qu'ElGrandeToto, Draganov, Inkonnu, et Dizzy DROS, qui sortira son album très attendu dans les prochains mois. Les fans se réjouiront de voir une vidéo de 30 secondes. "Chaque artiste marocain possède ses

propres fans, sa propre tribu. Abatera est la destination pour se connecter, trouver sa voie, construire le renom de leurs artistes préférés, et maîtriser les règles du jeu", souligne le communiqué.

Dès maintenant, la nouvelle identité visuelle d'Abatera se révèle sur les façades du tramway de Casa et les panneaux à travers la ville. Spotify croit fort en la puissance du hip-hop marocain, et la campagne Abatera inclut un soutien important des médias numériques pour les artistes du genre, ainsi qu'en support direct sur la plateforme pour diriger les fans à streamer leur musique.

Selon Spotify, ElGrandeToto est en effet "un des rares artistes marocains à avoir gravi les charts internationaux". "Abatera est un clin d'œil à la croissance du hip-hop marocain et à la diversité du talent qui l'a amené au sommet actuel. Connectez-vous pour voir qui a le meilleur flow. Streamez Abatera pour écouter les meilleures chansons rap aujourd'hui", conclut le communiqué.

## Lancement de la 6<sup>ème</sup> édition de la "Positive School"



La 6<sup>ème</sup> édition du programme de formation dédié au hip-hop, la "Positive School", a ouvert la saison culturelle des centres "Les Etoiles du Maroc", avec une tournée qui a démarré le 11 septembre à Tanger.

Cette tournée, qui a pour but de découvrir de nouveaux talents en hip-hop, compte trois grandes étapes, à savoir Tanger (11 et 12 septembre), Agadir (18 et 19 septembre) et Casablanca (25 et 26 septembre), indique un communiqué des organisateurs.

Les centres culturels "Les Etoiles du Maroc" organisent ainsi plusieurs workshops et cours d'essais pour choisir des talents dans les différentes disciplines du hip-hop dispensées par la "Positive School" tout au long de l'année, à savoir la danse, le djing, le graffiti, le Rap et le beatmaking, précise la même source, notant que des rencontres avec des artistes de haut niveau de la scène hip-hop nationale ont également lieu tout au long de cette tournée.

La participation à cette tournée est ouverte à tous les talents hip-hop qui rêvent, eux aussi, de gravir les marches du succès, à l'image de Meriem Nakkach, Ismail Adouab, Mehdi Razzouq, Abdelilah Basbousi ou encore Samah Barigou, tous membres du projet depuis plusieurs années et désormais pre-

miers rôles du dernier film de Nabil Ayouch, "Haut et Fort", long métrage inspiré de l'histoire du projet "Positive School" et de ses jeunes qui, grâce au hip-hop, ont trouvé une voie d'expression, relèvent les organisateurs. Selon le communiqué, Ismail Adouab, rappeur et ingénieur de son, a confié : "Je n'aurais jamais imaginé en arriver là un jour grâce au Rap et au hip-hop. C'est fou !", en se rappelant du parcours accompli avant de monter les marches de la 74<sup>ème</sup> édition du Festival de Cannes le 15 juin dernier.

"J'ai réussi à trouver ma voie grâce à ce que je fais au sein de la Positive School. L'opportunité que j'ai pu avoir a contribué à convaincre mes proches de l'intérêt de ce que je faisais, bien qu'au début ils n'étaient pas convaincus", explique Meriem Nakkach, rappeuse et designer d'intérieur, citée par le communiqué.

Depuis sa création en 2016, au sein de la Fondation Ali Zaoua et avec le soutien de l'ambassade des Etats-Unis au Maroc, le programme Positive School of hip-hop, qui contribue à changer l'image de cette culture outre-Atlantique marginalisée et stigmatisée de ce côté-ci du continent, compte près de 10.000 bénéficiaires directs.

# Des timbres à l'effigie de John Lennon

**A** l'occasion de la Journée internationale de la paix, l'Administration postale des Nations unies (APNU) a émis trois timbres à l'effigie du chanteur britannique John Lennon, qui s'était distingué par son engagement en faveur de la paix.

Il s'agit de trois feuillets souvenirs spéciaux assortis des paroles de la chanson "Imagine", de la signature du membre emblématique du Groupe The Beatles, ainsi que de son autoportrait.

Célébrée le 21 septembre, la Journée internationale de la paix, qui coïncide avec le début des travaux de la 76ème Assemblée générale de l'Onu, préconise le renforcement

des idéaux de paix, tant à l'intérieur qu'entre toutes les nations et tous les peuples.

Selon l'APNU, c'est l'occasion aussi pour toute l'humanité de mettre de côté ses différences et de contribuer à promouvoir une culture de la paix dans le monde entier.

L'année 2021 marque le 50ème anniversaire de l'enregistrement de "Imagine" par le musicien de rock anglais. Sortie en 1971, la chanson, qui est le single le plus réussi de la carrière solo de Lennon, a été reprise par des artistes de tous les genres à travers le monde. Il a été joué lors de certains des plus grands événements du monde, notamment des concerts pour la paix, la faim, les célébrations

du Nouvel An et lors de plusieurs Jeux olympiques, y compris la récente cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de 2020 à Tokyo, au Japon. Les paroles des chansons appellent à mettre de côté toutes les différences et à s'unir pour imaginer un monde de paix, sans faim, sans barrières séparant les peuples et les nations.

"Nous pouvons mieux honorer la Journée internationale de la paix en nous dressant contre les actes de haine et en répandant la compassion, la gentillesse et l'espoir afin que le monde puisse +vivre comme un seul+ comme John Lennon l'imaginait", peut-on lire sur le site web de l'APNU.



## Bouillon de culture

### Poésie



La Maison de la poésie de Marrakech a été créée, en septembre 2017, en vertu d'un mémorandum d'entente signé entre le ministère de la Culture et de la Communication et le Département de la culture et de la communication au gouvernement de Sharjah aux Emirats arabes unis (EEAU). La création de la Maison de la poésie au sein du Centre culturel Daoudiate à Marrakech intervient suite à la réussite de l'expérience de la Maison de la poésie de Tétouan.

### Cinéma

L'Institut français de Marrakech (IFM) projette, mardi 21 septembre, le film marocain "Le Miracle du saint inconnu", réalisé en 2019 par Alaa Eddine Aljem avec notamment comme acteurs principaux : Younes Bouab et Salah Bensalah. Ce film, qui a été bien accueilli par le public, a été présenté à la semaine de la critique lors du Festival de Cannes 2019.

Ce film raconte l'histoire d'un voleur en voiture, qui est poursuivi par la police dans le désert marocain où il cache en toute hâte son sac d'argent au sommet d'une colline juste avant d'être arrêté. Libéré après des années de prison, il y revient avec ses complices. Mais un «Mausolée du saint inconnu» a été construit au sommet de la colline qui cache son trésor enfoui. Le voleur et un principal complice décident alors de s'installer au village pour récupérer leur butin caché.

# Rendez-vous culturel du mois d'octobre



**L**e 18, Riad culturel pluridisciplinaire, annonce sa réouverture après une courte pause estivale pour une reprise de la saison culturelle. Une programmation sous le signe de l'automne continuera de faire le lien avec les questions culturelles qui resurgissent par leur urgence et les intérêts qu'elles suscitent sur la scène locale et globale telles que l'archive, la transmission, le cinéma engagé, le patrimoine agri-culturel, la souveraineté alimentaire et les jardins. Toute l'actualité du 18 est à suivre sur la page du Riad sur les réseaux sociaux.

Par ailleurs, l'espace d'exposition "Le Cube" à Rabat abrite du 28 octobre 2021 au 28 janvier 2022 l'exposition "Faire inversion" de l'artiste Lucie Laflorentie. L'exposition explore les pistes ouvertes pendant les deux résidences au Cube de l'artiste et dans un atelier spécialisé dans le carreau de ciment à Khémisset. Une expérience qui lui a permis d'expérimenter de plus grands formats et de nouveaux motifs - autour de sujets comme le paysage, le milieu ouvrier et agricole, le rapport aux savoirs artisanaux.

Le travail de Lucie Laflorentie autour de la matière et de la couleur, questionne le déplacement du geste ouvrier, du paysage, mais aussi des motifs qui

les constituent. Qu'ils soient organiques ou architecturaux, liés à un territoire, à l'activité humaine, à la pensée, à l'histoire ou à l'imagination.

Enfin, l'Association internationale des critiques d'art (AICA) et l'AICA Maroc organisent, les 22 et 23 septembre à Rabat, le colloque international "Les femmes et l'art au Maghreb", qui s'inscrit dans le cadre du programme de participation de l'UNESCO dans les activités des Etats membres.

L'événement, qui se tiendra à la Faculté des sciences de l'éducation de Rabat, sera l'occasion de mettre en exergue l'apport des femmes dans le processus de dynamisation de la création au Maghreb, par leur engagement et leur innovation dans tous les domaines des activités artistiques ou encore par la gestion des institutions et lieux d'art.

La grande diversité des modalités d'action dans le domaine des arts a conduit à prévoir quatre panels complémentaires, à savoir la critique d'art et médias; les écritures des histoires de l'art nationales; les récits d'artistes et les histoires et actualités des espaces d'art. Le colloque est ouvert au public sur inscription et dans la limite des places disponibles suivant les règles de restriction sanitaire : info.femmesetartmaghreb@gmail.com.



Climat

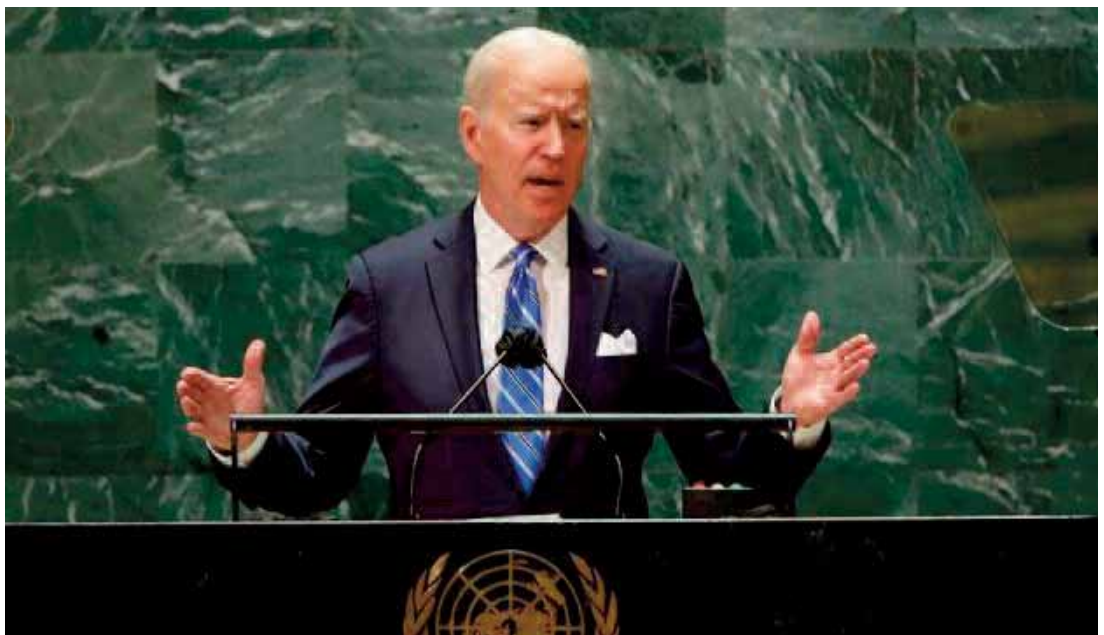
## Biden annonce "doubler" l'aide américaine aux pays en développement

Joe Biden a promis mardi à la tribune des Nations unies de "doubler" le montant de l'aide internationale accordée par les États-Unis aux pays en développement pour faire face au changement climatique, une promesse saluée par les associations environnementales.

Le président américain a promis de travailler avec le Congrès américain pour atteindre cet objectif, dans un discours devant l'Assemblée générale de l'ONU. Selon les experts, cela signifie un engagement d'environ 11 milliards de dollars par an. "Avec notre aide, ainsi qu'un capital accru du privé et d'autres donateurs, nous serons capables d'atteindre le but de mobiliser 100 milliards de dollars pour soutenir l'action climatique dans les pays en développement", a ajouté M. Biden.

Les pays développés se sont en effet engagés en 2009 à Copenhague à mobiliser 100 milliards de dollars par an entre 2020 et 2025 pour cette assistance. Mais le plan de financement, qui sera sans aucun doute un des points de contentieux lors de la conférence climat COP26 à Glasgow en novembre, a pris du retard.

Le président de la COP26, Alok Sharma, a déclaré mardi sur Twitter "se féliciter" de la promesse de Joe Biden. "Nous devons poursuivre cet élan", a-t-il ajouté. Ce sujet suscite régulièrement la colère des pays pauvres, premières victimes des effets du dérèglement climatique, qui dénoncent le manque de solidarité des pays riches, principalement responsables de ce réchauffement.



L'OCDE a annoncé la semaine dernière que cette aide Nord-Sud a atteint 79,6 milliards de dollars en 2019, soit une augmentation de seulement 2% par rapport à 2018. L'annonce du président américain "est la bienvenue et un signe nécessaire que les États-Unis sont enfin en train de prendre leur responsabilité climatique au sérieux", a réagi mardi Rachel Cleetus, de l'Union des scientifiques préoccupés. "Nous applaudissons la promesse du président Biden", a abondé dans un communiqué Thanu Yakupitiyage, de l'organisa-

tion militante 350.org. "Les États-Unis sont responsables de la plus grande partie des émissions historiques induisant le changement climatique", a-t-elle rappelé. Joe Biden va cependant "devoir travailler avec le Congrès américain pour s'assurer que ces fonds peuvent être délivrés", a prévenu Helen Mountford, du World Resources Institute.

Washington va par ailleurs "annoncer des engagements supplémentaires" pour doper la vaccination dans les pays les moins avancés, lors d'un sommet virtuel

qu'il organise mercredi, a indiqué Joe Biden. La semaine dernière, le Washington Post avait affirmé que le gouvernement américain prévoyait d'acheter des centaines de millions de doses supplémentaires du vaccin de Pfizer/BioNTech pour les donner aux pays dans le besoin.

Joe Biden avait déjà annoncé en juin, en marge du G7, l'achat par Washington de 500 millions de doses de vaccins de Pfizer destinées à être distribuées à quelque 100 pays à travers le dispositif Covax. Une partie de celles-ci a

commencé à être envoyée fin août. Les États-Unis avaient par ailleurs déjà préalablement fourni des dizaines de millions d'autres doses de vaccins. "Nous avons envoyé plus de 160 millions de doses de vaccins à d'autres pays, dont 130 millions de notre propre stock", a souligné Joe Biden mardi.

Le président américain a également promis mardi que les États-Unis s'engageaient à investir "10 milliards de dollars pour faire cesser la faim et investir dans le système alimentaire" aux États-Unis et à l'étranger.

## Delta a largement remplacé les trois autres variants préoccupants



Le variant "préoccupant" Delta, présent dans 185 pays, a largement pris la place des trois autres variants "préoccupants", Alpha, Bêta et Gamma, qui représentaient désormais chacun moins de 1% des cas séquencés, a déclaré mardi l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Tous les virus, y compris le SARS-CoV-2 responsable du Covid-19, mutent avec le temps. L'apparition, fin 2020, de variants qui présentaient un risque accru pour la santé publique mondiale a conduit l'OMS à caractériser des variants "à suivre" et d'autres comme "préoccupants", afin de

hiérarchiser les activités de surveillance et de recherche au niveau mondial. "Le virus prédominant qui circule actuellement est le variant Delta", a déclaré la directrice de l'équipe technique Covid-19 à l'OMS, Maria Van Kerkhove, lors d'une séance de questions/réponses sur les réseaux sociaux.

Les trois autres variants préoccupants - Alpha, Bêta et Gamma - représentent ainsi chacun moins de 1% des séquences actuellement disponibles, selon l'OMS. "Ce virus est devenu plus fort, il est plus transmissible et il est en train de concurrencer, de remplacer les autres virus qui circulent", a-t-elle

ajouté, en précisant qu'il avait été signalé dans 185 pays. L'OMS a décidé de nommer les variants "à suivre" ou "préoccupants" à l'aide de lettres de l'alphabet grec, afin d'éviter toute stigmatisation d'un pays en particulier et de permettre au grand public de prononcer les noms plus facilement.

Actuellement, l'OMS considère que quatre variants sont "préoccupants". L'organisation considèrerait par ailleurs jusqu'à présent que cinq autres variants (Éta, Iota, Kappa, Lambda et Mu) étaient "à suivre". Mais trois d'entre eux - Éta, Iota, Kappa - viennent d'être déclassés, a annoncé Mme Van Kerkhove.

# Un rare séisme en Australie sème la panique à Melbourne

Un séisme de magnitude 5,9 a frappé mercredi le sud-est de l'Australie, faisant trembler les immeubles de Melbourne et sortir en courant des habitants paniqués, dans une région peu habituée aux tremblements de terre. Le tremblement de terre, qui s'est produit à une dizaine de kilomètres de profondeur seulement, a surpris les habitants de la deuxième ville d'Australie à 09:00 du matin (23:00 GMT) et a été ressenti à des centaines de kilomètres de la ronde.

Les services de secours ont reçu des appels à l'aide jusqu'à Dubbo, à environ 700 kilomètres de l'épicentre. L'Institut d'études géologiques des Etats-Unis (USGS) a évalué la magnitude à 5,8, avant de la réviser à 5,9.

La plupart des habitants de Melbourne, confinés depuis huit semaines, étaient chez eux au moment où la terre a tremblé. Les scènes d'habitants paniqués sortant des maisons ont envahi les réseaux sociaux. Parmi eux, Zume Phim, 33 ans, propriétaire du café Oppen de Melbourne, s'est précipité dans la rue lorsque la secousse a frappé. "Tout le bâtiment tremblait. Toutes les fenêtres, le verre tremblaient, comme une vague de tremblements", a-t-il déclaré à l'AFP. "Je n'avais jamais vécu ça. C'était un peu effrayant", confie-t-il.

Le Premier ministre Scott Morrison, réagissant depuis New York, a insisté sur le fait qu'il n'y avait pas de victimes ou de dégâts importants. Il a néanmoins concédé le côté "très perturbant" du séisme pour la population, dans une zone peu habituée aux secousses comme l'Australie. "Tout a commencé à trembler... Tout le monde était un peu sous le choc", témoigne auprès de l'AFP Parker Mayo, un employé de café de 30 ans, tandis que des images de la zone commerçante de Chapel Street montrent des briques tombées au sol.

Une réplique de magnitude 4 s'est produite peu après la première secousse. Les tremblements de terre importants sont inhabituels dans le sud-est de l'Australie, une région assez densément peuplée. "J'étais assis au travail à mon bureau... Il m'a fallu un certain temps pour comprendre ce que c'était", a déclaré le maire de Mansfield, près de l'épicentre du séisme, Mark Holcombe, sur la chaîne ABC. Il s'agit du plus gros séisme dans le sud-est de l'Australie depuis des années, a déclaré à l'AFP Mike Sandiford, géologue à



l'Université de Melbourne.

Un séisme de cette ampleur se produit tous les "10 à 20 ans dans le sud-est de l'Australie, le dernier était Thorpdale en 2012", a-t-il déclaré. "Nous en avons eu de très gros de magnitude six à la fin des années 1800, bien que les magnitudes précises ne soient pas bien connues", a-t-il souligné.

Geoscience Australia a indiqué que le séisme a été suivi d'une série de quatre répliques d'une magnitude de 2,5 à 4,1.

Les Australiens doivent s'attendre à "plusieurs centaines de répliques, la plupart non perceptibles par l'homme, mais probablement une dizaine seront ressenties", a mis en garde le scientifique, spéculant sur les "milliards de dollars de dégâts" qu'aurait causé le séisme "s'il s'était produit sous Melbourne". Les travaux pour réparer les dégâts pourraient être compliqués par le confinement et les manifestations en cours. Des centaines de personnes portant des bottes de travail et des vestes de chantier ont afflué mercredi dans le centre de Melbourne pour protester contre l'obligation de la vaccination pour les ouvriers du bâtiment alors que la plupart des chantiers ont été abruptement fermés dans la ville.

Mardi, la police anti-émeute de

Melbourne a fait usage de gaz poivre et de balles en caoutchouc pour disperser une violente manifestation et indiqué que de nouveaux rassemblements ne "seraient pas tolérés".

La crise des sous-marins menace la tenue d'un conseil UE/USA sur les technologies. La crise des sous-marins entre la France et les Etats-Unis menace la tenue la semaine prochaine d'un nouveau conseil américano-européen sur les technologies et le commerce, a-t-on appris mardi de sources européennes. "Une date avait été prévue la semaine prochaine pour la première réunion du Conseil commun du commerce et de la technologie (EU-US Trade and Technology Council, TTC). Nous analysons l'impact de l'accord militaire entre Washington, Londres et Canberra) AUKUS sur cette date", a déclaré à l'AFP le porte-parole de la Commission européenne, Eric Mamer. Les Etats-Unis tablent toujours sur la tenue de cette réunion, a dit en revanche une responsable américaine à des journalistes en marge de l'Assemblée générale de l'ONU à New York. Cette première réunion du TTC était prévue le 29 septembre à Pittsburgh, aux Etats-Unis.

La création du TTC avait été annoncée en juin lors de la visite du pré-

sident américain Joe Biden à Bruxelles. Réclamée par les Européens, cette nouvelle instance incarnait un rapprochement transatlantique après des années de tension sous la présidence de Donald Trump. Elle vise à coopérer pour des régulations respectueuses des droits humains, notamment dans la tech, pour contrer l'influence de la Chine souvent considérée comme une menace pour les normes éthiques occidentales (surveillance, confidentialité des données...). Selon un diplomate européen, les Français ont émis l'idée de reporter la réunion de Pittsburgh pour protester contre le pacte de sécurité dans la région indo-pacifique conclu entre les Etats-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni qui a entraîné la rupture d'un important contrat de sous-marins militaires passé par la France avec l'Australie.

Selon cette source, l'idée suscite cependant l'hostilité des pays baltes, traditionnellement alignés sur Washington, mais aussi de l'Allemagne. "Il revient à la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, de décider", a souligné un autre diplomate européen.

Interrogé par l'AFP, l'entourage du ministre délégué français au Commerce extérieur Franck Riester, qui avait prévu de se rendre à Pittsburgh comme ob-

servateur, a indiqué qu'aucune décision n'avait encore été prise quant à une confirmation ou une annulation. Ce nouveau conseil "est une manière d'arrimer plus étroitement les relations USA-UE dans l'Asie-Pacifique, et de parler de certaines des inquiétudes commerciales que nous avons tous sur la manière dont la Chine gère ses affaires", a plaidé la responsable américaine à New York, sous couvert de l'anonymat.

"Donc je dirais que pour les pays de l'UE qui veulent être plus impliqués dans notre stratégie pour l'Asie-Pacifique, tenir le TTC est essentiel", a-t-elle ajouté, saluant le "leadership traditionnel de la France" dans cette région. Les ministres des Affaires étrangères des Vingt Sept, réunis à New York en marge de l'Assemblée générale annuelle de l'ONU, "ont exprimé clairement leur solidarité à l'égard de la France", a déclaré lundi soir le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell, ce dont Paris s'est félicité mardi par la voix du secrétaire d'Etat français aux Affaires européennes, Clément Beaune.

Pour marquer sa colère, la France a déjà rappelé son ambassadeur aux Etats-Unis, un acte sans précédent vis-à-vis de cet allié historique, et son représentant en Australie, le pays à l'origine de la crise.

## Deux talibans et un civil tués dans une nouvelle attaque à Jalalabad



Deux talibans et un civil ont été tués mercredi lors d'une attaque contre un point de contrôle des forces du nouveau régime taliban à Jalalabad, dans l'est de l'Afghanistan, selon une source sécuritaire et des témoins sur place.

Des hommes armés non identifiés ont attaqué un poste de contrôle dans le district de Ghawchak et ont tué deux talibans et un passant, ont précisé ces sources. Un responsable taliban a confirmé l'attaque, tout en

précisant que les victimes étaient toutes des civils. Dans un incident distinct, des habitants ont indiqué à l'AFP que deux combattants talibans avaient été blessés alors qu'ils tentaient de désamorcer un engin explosif improvisé à Jalalabad.

Aucune autre détail n'était disponible dans l'immédiat. La ville de Jalalabad, capitale du Nangarhar, a été secouée le week-end dernier par une série d'attaques revendiquées par la branche locale de l'Etat islamique (EI-K). Les trois explosions

de samedi - premiers attentats meurtriers en Afghanistan depuis le départ des dernières troupes américaines le 30 août - ont tué au moins deux personnes et blessé une vingtaine d'autres, selon un responsable taliban.

Le Nangarhar est le principal foyer du groupe de l'EI-K, rival des talibans, qui a revendiqué une série d'attaques meurtrières ces dernières années, dont l'attentat sanglant ayant tué plus de 100 personnes à l'aéroport de Kaboul le 26 août dernier.

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE  
 DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE D'EL KELAA  
 DES SRAGHNA  
 COMMUNE D'EL KELAA  
 DES SRAGHNA  
 DIRECTION  
 DES SERVICES  
 Division administrative,  
 économique et financière  
 SERVICE DES  
 RESSOURCES  
 FINANCIERES  
 AVIS D'APPEL  
 D'OFFRES OUVERT  
 N° 10/2021(SEAN-  
 CEPUBLIQUE)

Le 27/10/2021 à 11heures, il sera procédé au siège de la Commune d'EL KELAA DES SRAGHNA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, relatif à :Objet du Marché N° 10/2021comme suit :

1. Location des parking de la ville à partir du 01/01/2022 au 31/12/2022.  
 2. Location des ventes publiques du 01/01/2022 au 31/12/2022.

3. Location du souk hebdomadaire pour le stationnement des voitures utilisées, à partir du 01/01/2022 au 31/12/2022

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues du Décret n° 2-12-349 du(20 Mars 2013)relative aux conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions du Décret n° 2-12-349 du(20 Mars 2013) précité. Les concurrents peuvent :

• Soit déposer contre récépissé leurs plis, au bureau d'ordre de la Commune, ou la Régie de recettes,  
 • Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune urbaine d'el Kelaa desSraghna.  
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

A/ Le dossier Administratif comprend :

a) La déclaration sur l'honneur  
 b) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent

c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.

d) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce;

e) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme;

f) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu

g) Le dossier provisoireest fixée comme suit :  
 Objet du Marché  
 1) Location des parking de la ville .....10.000,00 dhs

2) Location des ventes publiques ....10.000,00 dhs  
 3) Location du souk hebdomadaire pour le stationnement des voitures utilisées20.000,00 dhs  
 B) Le dossier Technique comprend :

1) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;

2) Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;  
 C) Le dossier financier comprend : Acte d'engagement comportant le montant de location proposé par le concurrent

NB : Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division des ressources financières, Il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante.  
<http://www.marches-publics.gov.ma>

N°8012 /PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE  
 DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE D'EL KELAA  
 DES SRAGHNA  
 COMMUNE D'EL KELAA  
 DES SRAGHNA  
 DIRECTION  
 DES SERVICES  
 Division administrative,  
 économique et financière  
 SERVICE DES  
 RESSOURCES FI-  
 NANCIERES  
 AVIS D'APPEL D'OF-  
 FRES OUVERT N°  
 09/2021  
 (SEANCEPUBLIQUE)

Le 21/10/2021 à 11heures, il sera procédé au siège de la Commune d'EL KELAA DES SRAGHNA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, relatif à :Objet du Marché N° 09/2021comme suit :

1. Location de l'abattoir communale à partir du 01/01/2022 au 31/12/2024.  
 2. Location du souk hebdomadaire aux bestiaux ET souk aux bestiaux à l'occasion de l'AidAdha à partir du 01/01/2022 au 31/12/2024

3. Location d'entrée et de stationnement au souk hebdomadaire ainsi que le parking du souk dans un seul lot à partir du 01/01/2022 au 31/12/2022

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues duDécret n° 2-12-349 du(20 Mars 2013)relative aux conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions du Décret n° 2-12-349 du(20 Mars 2013) précité. Les concurrents peuvent :

• Soit déposer contre récépissé leurs plis, au bureau d'ordre de la Commune, ou la Régie de

recettes,  
 • Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune urbaine d'el Kelaa desSraghna.  
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

A/ Le dossier Administratif comprend : a) La déclaration sur l'honneur  
 b) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent

c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.

d) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce

e) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;

f) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu

La caution provisoireest fixée comme suit :

Objet du Marché  
 1) Location de l'abattoir c o m m u n a l e ..... 100.000,00 dhs

2) Location du souk hebdomadaire aux bestiaux ET souk aux bestiaux à l'occasion de l'AidAdha ... 300.000,00 dhs

3) Location d'entrée et de stationnement au souk hebdomadaire a i n s i que le parking du souk dans un seul lot... .....10.000,00 dhs

B) Le dossier Technique comprend :1) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;

2) Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;  
 C) Le dossier financier comprend : Acte d'engagement comportant le montant de location proposé par le concurrent

NB : Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division des ressources financières, Il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante.  
<http://www.marches-publics.gov.ma>

N°8013 /PA

BIJOUTERIE JOUD S.A.R.L

Constitution  
 I- Au terme d'un acte S.S.P en date 09/08/2021 il a été constitué une Société SARL dont les caractéristiques suivantes :-  
 -Dénomination : BIJOUTERIE JOUD SARL

• Négocier EN OR  
 • Importation et Exportation (marchand ou intermédiaire)

-Objet Social :  
 • Bijoutier (fabricant pour son compte)

• Négocier EN OR  
 • Importation et Exportation (marchand ou intermédiaire)

- Siège social : HAY AMAL 2 N° FB 40 BUREAU N° 06 ETAGE TIT MELLIL CASABLANCA

- Capital social : 100.000,00 dhs divisés en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :

• M. ZAKARIA HACHIM : 500 PARTS.

• M. BADREDDINE ALAOUI : 500 PARTS  
 En totalité : 1000 parts  
 - Durée : 99 ans.

- GERANCE : M. ZAKARIA HACHIM et M. BADREDDINE ALAOUI, cogérants associés pour une durée illimitée, ils auront la signature sociale séparée.  
 II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance Mohammedia le 16/09/2021 sous N° 792888  
 III- Ladite société est immatriculée au RC au tribunal de première instance Mohammedia le 16/09/2021 sous N° 516091.

N°8014 /PA

ARCHI.LORCH S.A.R.L AU

Constitution  
 I- Au terme d'un acte S.S.P en date 21/06/2021 il a été constitué une Société SARL AU dont les caractéristiques suivantes :

-Dénomination : ARCHI.LORCH SARL AU

II-Objet Social :  
 • ARCHITECTE OCCUPANT UN A TROIS DESSIN A T E U R S , CALCULATEURS, SECRETAIRES OU DACTYLOGRAPHES

• ARCHITECTE A L'ETRANGER  
 □ Siège social : LOTISSEMENT NASSER ALLAH N° 332-7 BUREAU 1 ETG 1 BERRECHID

□ Capital social : 100.000,00 dhs divisés en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :

• M. ELORCHE MOUNIR : 1000 PARTS.  
 En totalité : 1000 parts  
 □ Durée : 99 ans.

□ GERANCE : M. ELORCHE MOUNIR, gérant associé unique pour une durée illimitée, Il aura la signature sociale unique.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance Mohammedia le 17/09/2021/2021 sous N° 1139

III- Ladite société est immatriculée au RC au tribunal de première instance Mohammedia le 17/09/2021 sous N° 15671.

N°8015 /PA

SOCIETE DE DECORATION DE VERRE ET D'ALUMINIUM.PAR ABREVIATION « SODVAL » SARL.

I - Aux termes de 3 actes S.S.P. datés le 02/11/2020 de la société de décoration de verre et d'aluminium, par abréviation SODVAL, SARL au capital de 100.000,00dhs dont le siège social est situé

au 21,RUE 3,LOT MASSARA, AIN CHOCK ,CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit:

1°) la cession de 250parts sociales de Mr ABDERRAHIM OUHAINE à Mr SAID OUHAINE

2°) la modification de l'objet social par la suppression de l'activité d'importation et d'exportation.

3°) Le transfert du siège social au 1, BOULEVARD LAGHOTA, SIDI MOUMEN, RESIDENCE AL YASSAMINE, LOCAL N°B058, CASABLANCA.

4°) La modification des articles 3, 4,7 et8 des statuts de la société.

5°) la mis à jour des nouveaux statuts de la société.

PI - Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 20/09/2021 sous le N°793139.

N°8016 /PA

PLANET TECH SARL.A.U.

I) Aux termes de la décision de l'Associé unique datée du 30/06/2021 de la société PLANET TECH SARL.A.U.,au capital de 500.000,00 DHs dont le siège social est au REZ DE CHAUSSEE,HAY MANDARONA,RUE 1,N°168, CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :

1°) la clôture définitive de la liquidation de la société

2°) la radiation de la société du registre de commerce

II) Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce le 20/09/20210 sous le N° 793141.

N°8017 /PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE DE L'INTERIEUR  
 WILAYA REGION GUELMIM-OUED NOUN  
 PROVINCE DE GUELMIM  
 SECRETARIAT GENERAL  
 DIVISION DU BUDGET ET MARCHES

## Avis rectificatif

### Appel d'offres ouvert n°02/PRDTS/2021

**Conception, études techniques, suivi et contrôle des travaux de construction de 5 salles de classe et un logement d'infirmier :**

**Lot1 : Construction de cinq salles de classes - Trois salles de classe au centre de la commune de Tagant; - Deux salles de classe au douar Imaoune à la commune de Tagant;**  
**Lot2 : Construction d'un logement d'infirmier au douar Iguissel à la commune d'Abaynou**

**Il est porté à la connaissance des concurrents que :**

1- Bien lire la date d'ouverture des plis est 08/10/2021 à 11H 00Min ;  
 2- Le reste de l'avis de l'appel d'offres ouvert est sans changement.

N°8010 /PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTERE DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE D'EL HAJEB**  
**SECRETARIAT GENERAL**  
**DIVISION D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT**

### Avis d'enquête publique

En vertu de la décision de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Hajeb, numéro 05en date du 13 septembre2021, il sera procédé à une enquête publique pour une durée de 20 jours du 13 Octobre2021, au niveau du siège de la commune d'El Hajeb, sur l'étude d'impact sur l'environnement du projet d'aménagement du centre routier d'ElHajeb pour le compte de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique au niveau de la commune d'El Hajeb.

N°8011 /PA



OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)  
Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DU NORD  
Travaux de recherche et réparation des fuites sur réseaux de distribution d'Eau Potable aux centres relevant de la province d'Al Hoceïma  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS  
98DR9/C/AMN/5/2021  
Séance publique  
La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : les Travaux de recherche et réparation des fuites sur réseaux de distribution d'Eau Potable aux centres relevant de la province d'Al

Hoceïma.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.  
Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.  
L'estimation du coût des prestations s'élève à 840 000,00 DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.  
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 840 000 DH ou son équivalent en devise librement convertible.  
Le dossier de consultation (RCDP, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur

le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>.  
Les dossiers de consultation peuvent être retirés à l'adresse suivante :  
Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.  
- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94 - 02-08/05-39-94-39-71  
Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.  
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :  
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6,

Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.  
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 20/10/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.  
L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.  
Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents prière de contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau

- Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger  
Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 18/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94 - 02-08/05-39-94-39-71 Email : [fferrasi@onee.ma](mailto:fferrasi@onee.ma)  
Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).  
N°7983/PC

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS**

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de Guelmim sise : Avenue hommane el fatouki; à l'ouverture des plis des appels d'offres ouverts indiqués dans le tableau suivant :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES PRESTATIONS DHS TTC	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (DHS)	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS	OBSERVATIONS
17/2021/BLDPMEG	<p><b>ETUDES GEOTECHNIQUES ET SUIVI DES :</b> Lot 01 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) SALLES D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM OUED NOUN.</p> <p>Lot 02 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLE MULTIMEDIA AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM OUED NOUN.</p> <p>Lot 03 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS SANITAIRES AU SEIN DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM OUED NOUN.</p>	<p>66 000,00 DHS Soixante-six mille dhs</p> <p>45 000,00 DHS Quarante-cinq mille dhs</p> <p>37 800,00 DHS Trente sept mille huit cent dhs</p>	<p>Non demandé</p>	<p>13/10/2021 09h30</p>	<p>Les échantillons seront remis au bureau des marchés de la DP de L'AREF DT à ZAGORA avant le 18/10/2021 à 16h : 30</p>
18/2021/BLDPMEG	<p><b>ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES :</b> Lot 01 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) SALLES D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM OUED NOUN.</p> <p>Lot 02 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLE MULTIMEDIA AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM OUED NOUN.</p> <p>Lot 03 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS SANITAIRES AU SEIN DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM OUED NOUN.</p> <p><b>CONTROLE TECHNIQUE DES ETUDES ET LE SUIVI de :</b> Lot 01 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) SALLES D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM OUED NOUN.</p> <p>Lot 02 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLE MULTIMEDIA AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM OUED NOUN.</p> <p>Lot 03 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS SANITAIRES AU SEIN DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM OUED NOUN.</p>	<p>57 900,00 DHS Cinquante sept mille neuf cent dhs</p> <p>35 400,00 DHS Trente cinq mille quatre cent dhs</p> <p>29 970,00 DHS Vingt neuf mille neuf cent soixante dix dhs</p> <p>60 000,00 DHS Soixante mille dhs</p>	<p>Non demandé</p>	<p>13/10/2021 10h30</p>	
19/2021/BLDPMEG	<p>Lot 01 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLE MULTIMEDIA AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM OUED NOUN.</p> <p>Lot 02 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLE MULTIMEDIA AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM OUED NOUN.</p> <p>Lot 03 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS SANITAIRES AU SEIN DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM OUED NOUN.</p>	<p>38 000,00 DHS Trente-huit mille dhs 00 cts</p> <p>30000,00 DHS Trente mille dhs 00 cts</p>	<p>Non demandé</p>	<p>13/10/2021 11h30</p>	

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction Provinciale Guelmim ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction provinciale Guelmim ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°:20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4-5 des règlements de consultation.

N°7986/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.  
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION  
DRAA-TAFILALTE  
DIRECTION PROVINCIALE DE ZAGORA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N° : AOO 57 à 59/ZAG/2021.**

**SEANCE PUBLIQUE**

à partir de 10 h00 mn du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Zagora sis au quartier administratif Zagora, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES PRESTATIONS DHS TTC	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (DHS)	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS	OBSERVATIONS
57/ZAG/2021	ACQUISITION DE LA CRAIE ET MARQUEURS POUR TABLEAUX MAGNETIQUES DESTINES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA « EN LOT UNIQUE ».	619 998,00	8 000,00	19/10/2021 à 10H00	
58/ZAG/2021	ACHAT DE MATIERES ET FOURNITURES D'ALIMENTATION DESTINEES AUX CANTINES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF-DT A ZAGORA.	MAX : 9 072 000,00 MIN : 4 536 000,00	140 000,00	19/10/2021 à 11H00	
59/ZAG/2021	ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES LOCAUX DES ETABLISSEMENTS QUALIFIANTS, DES INTERNATS ET DES CANTINES DES LYCEES QUALIFIANTS, RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA.	1 681 128,00	30 000,00	19/10/2021 à 12H00	

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au Bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à ZAGORA. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit les déposer contre récépissé au bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 09 du règlement de la consultation

N.B : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel prévu par le règlement de consultation.

N°7984/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE KHENIFRA  
COMMUNE DE KHENIFRA  
\*\*\*\*\*  
SERVICE DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N° : 09/2021

Le 21 Octobre 2021 à 11 : 00 heures il sera procédé dans les bureaux de M. Le président de la commune de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

**Travaux de réaménagement de la place des martyrs à la ville de Khénifra.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service des marchés de la commune de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Soixante Mille Dirhams (60.000,00 DHS)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Trois Millions Deux Cent Quatre Vingt Huit Mille Sept Cent Trente Deux Dirhams, 00 Cts TTC. (3 288 732,00 DHS TTC)**.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la commune de Khénifra
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit l'envoyé par courrier électronique (soumission électronique)
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés de la commune de Khénifra avant le : **20/10/2021 à 16 : 00 mn.**

Les pièces justificatives des Dossier administratif, Dossier technique et Les pièces complémentaires exigées par le dossier d'appel d'offres à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité, et par l'article 10 du règlement de consultation.

- la participation à la présente consultation est subordonnée à la remise des candidats :

D'un certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme à l'originale Suivant :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B	3	B.4

N°7985/PA

**MODIFICATION**  
1/-/2021 au PV de l'AGE en date du 26/08/2021 de la société TOUFAWINE INDUSTRIE SARL, il a été décidé :- Cession des parts sociales :  
- cession de 150 parts sociales soit 15 000,00 DHS appartenant à Mr AKHETTAB ABDELHADI au profit de Mme WANG MIAOYUAN,  
- cession de 250 parts sociales soit 25 000,00 DHS appartenant à Mr AKHETTAB ABDELHADI au profit de Mme WANG MIAOYUAN.  
\*- Nouvelle répartition du capital :  
- Mr AKHETTAB ABDELHADI 100 Parts Soit 10 000,00 DHS  
- Mr AKHETTAB SMAÏL 500 Parts Soit 50 000,00 DHS  
- Mme WANG MIAOYUAN 400 Parts Soit 40 000,00 DHS  
T O U F A L  
1000 Parts Soit 100 000,00 DHS  
\*- Démission de gérant Mr AKHETTAB ABDELHADI et lui donne quitus sur sa gérance depuis la création de la société à ce jour.  
\*- Nomination de Mme WANG MIAOYUAN comme nouvelle gérante pour une durée indéterminée  
\*- Mise à jour des statuts  
11/-Le dépôt légal a été effectué

au tribunal de commerce de CASABLANCA le 20/09/2021 sous le numéro 793197.  
N°7987/PA  
ROYAUME DU MAROC  
AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DU LOUKKOS-TÉTOUAN- AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SEANCE PUBLIQUE  
Le Lundi 18 Octobre 2021 à 10 Heures 30 Minutes, Il sera procédé dans le bureau de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos, Avenue Massira à Tétouan à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres cités ci-dessous :  
1- Appel d'offres n° 39/ABHL/2021 :  
- Objet : Nettoyage des locaux de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos  
Et de la Délégation d'El Hoceima ;  
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois Mille Cinq Cent Dirhams (3 500,00 dh)  
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Mille Quatre Cent Vingt Dirhams et Soixante Qua-

tre Centimes, (200 420,64 dh) ;  
2- Appel d'offres réservé : aux petites et moyennes entreprises nationales : Appel d'offres n° 40/ABHL/2021 :  
- Objet : réalisation des mesures d'eau au niveau des barrages, des stations hydrologiques, des piézomètres et des sources dans la zone d'action de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos  
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : cent quarante mille Dirhams (140 000,00 dh) ;  
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quatre millions neuf cent quatre mille quatre cent Dirhams (4 904 400,00 dh) ;  
3- Appel d'offres n° 41/ABHL/2021 :  
- Objet : étude de faisabilité des petits barrages et des lacs collinaires dans la zone d'action de l'ABHL au titre de l'exercice 2021 ;  
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh) ;  
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quatre cent quatre-vingt-douze mille

Dirhams, (492 000,00 dh) ;  
4- Appel d'offres n° 42/ABHL/2021 :  
- Objet : Travaux de maintenance des ouvrages de génie civil au niveau des barrages au titre de l'exercice 2021.  
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : quarante mille Dirhams (40 000,00 dh) ;  
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million neuf cent cinquante-deux mille cent soixante Dirhams (1 952 160,00 dh) ;  
5- Appel d'offres n° 43/ABHL/2021 :  
- Objet : TRAVAUX DE REPROFILAGE DES COURS D'EAU DANS LA ZONE D'ACTION DE L'AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DU LOUKKOS AU TITRE DE L'EXERCICE 2021  
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : seize mille Dirhams (16 000,00 dh) ;  
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : sept cent quatre-vingt-douze mille Dirhams (792 000,00 dh) ;  
Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés à l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos, Avenue Massira -Tétouan. Ou téléchargé à partir du Portail Marocain des marchés publics.  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles :  
- 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics pour les appels d'offres N° : 39,42 et 43/ABHL/2021.

- 27, 28, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics pour les appels d'offres N° : 40 et 41/ABHL/2021.  
Les concurrents peuvent :  
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du secrétariat de cette Agence,  
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à cette Agence,  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis,  
- soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 6 du règlement de consultation.  
N°7988/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME  
Direction Régionale de l'Agriculture  
Du Souss-Massa Draa  
Direction Provinciale de l'Agriculture TIZNIT  
AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N°16/2021/DPA/TZ/SMOP (SEANCE PUBLIQUE)  
(Réservé à la petite et moyenne entreprise nationale)  
Le Jeudi 21 Octobre 2021 à 10H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Aménagement et équipement des points d'eau en

pompes solaires dans le cadre du projet de développement de l'élevage du caprin prévu dans le cadre du plan maroc vert, province de Tiznit.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 16.000,00 (Seize mille dirhams).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 792.000,00 (Sept cent quatre vingt douze mille dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.  
Les concurrents peuvent :  
=> Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
=> Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit ;  
=> Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis  
=> Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.  
N°7989/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi  
Direction Provinciale de Marrakech

**AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE**  
N°20/MR/2021  
(Séance publique)

Le 15/10/2021 à 10 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF M-S, avenue Jnanefarti, Guédir Marrakech, à l'ouverture des plis ayant pour objet:  
**Etudes architecturales et suivi des travaux de construction des blocs sanitaires aux établissements scolaires de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Marrakech en lot unique.**

Le budget prévisionnel maximum des travaux en DHS HT	
En chiffre	En lettre
1 700 000,00	Un million sept cent mille dirhams

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat  
« www.marchespublics.gov.ma ».

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret N°2-12-349 du 08 Jourmada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'Etat  
« www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation architecturale.  
N°8019/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD

**AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°047/2021/CHUIRC**

Le Directeur du Centre Hospitalo-universitaire Ibn Rochd de Casablanca, informe le public que des modifications sont introduites dans le cahier des prescriptions spéciales de l'appel d'offres n° 047/2021/CHUIRC « ACHAT DU MATERIEL DE LITERIE ET DE COUCHAGE » Concernant les descriptifs techniques des lots n° 1, 4 et 6

**Lot 1 : BERCEAU EN INOX AVEC MATELAS**  
**Lot 4: LIT DE REANIMATION AVEC BALANCE POUR LA PESEE DU PATIENT**  
**Lot 6 : LIT INDIVIDUEL 190\*90 CM SALLE DE REPOS AVEC MATELAS**

Ainsi, la date d'ouverture des plis prévue le 28/09/2021 à 11h 30 min est reportée au 05/10/2021 à 11h 30min la date de dépôt de la documentation technique prévue le 27/09/2021 avant 14 h est reportée au plus tard le 04/10/2021 avant 14 h

Le dossier d'appel d'offres modifié peut être retiré du service des Equipements et Fournitures de la Direction du Centre Hospitalier Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics « www.marchespublics.gov.ma ».  
N°7990/PA

المملكة المغربية  
ROYAUME DU MAROC  
وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification  
المندوبية السامية للتربية والصيد البحري والرياسة والصيد البحري  
Direction Régionale de l'Agriculture et de la Lutte Contre la Désertification du Moyen Atlas  
المندوبية الإقليمية للتربية والصيد البحري والرياسة والصيد البحري  
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khenifra

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°15/2021 du 15/10/2021 à 14h00 (SEANCE PUBLIQUE) RESERVEE LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE**

Le 15/10/2021 à 14h00, il sera procédé dans les Bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khenifra, Quartier Administratif, Route de Meknes à Khenifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour les Travaux présentés dans le tableau suivant :

N° de lot	Objet
01	Travaux de réhabilitation de maisons forestières du chef Secteur d'Ain Abelioune et Chef de Secteur de Tafchna, Province de Khenifra
02	Travaux de réhabilitation de maisons forestières du chef Secteur de HadBoussoussen et son cavalier, Province de Khenifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de programme, suivi évaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khenifra, Quartier Administratif, Route de Meknes à Khenifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix mille dirhams (10 000,00 DHS) pour chaque lot.  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

N° de Lot	L'estimation des coûts des prestations (En lettres et en chiffres)
01	181.528,80 Cent quatre-vingt et un mille cinq cent vingt-huit dirhams, 80 cts
02	238.386,00 Deux cent trente-huit mille trois cent quatre-vingt-six dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau marché, comptabilité et régie de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khenifra.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.  
N.B : Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.  
N°7992/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION MARRAKECH - SAFI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 21/AREF/2021**

Le 26/10/2021 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech - Safi, Service des achats et des marchés (Bureau des marchés) sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet : L'acquisition du matériel d'enseignement d'histoire géographique au profit des établissements scolaires relevant de l'AREF MS en trois lots séparés:

lot	Objet	Caution provisoire	Coût estimatif du maître d'ouvrage TTC
1	L'acquisition du matériel d'enseignement d'histoire géographique au profit des établissements scolaires primaires relevant de l'AREF MS	1 000,00 DHS (Mille dirhams)	54 000,00 (Cinquante-quatre mille dirhams)
2	L'acquisition du matériel d'enseignement d'histoire géographique au profit des établissements scolaires collégiaux relevant de l'AREF MS	2 500,00 DHS (Deux mille cinq cent dirhams)	168 480,00 (Cent soixante-huit mille quatre cent quatre-vingt dirhams)
3	L'acquisition du matériel d'enseignement d'histoire géographique au profit des établissements scolaires qualifiants relevant de l'AREF MS	4 500,00 DHS (Quatre mille cinq cent dirhams)	301 320,00 (Trois cent un mille trois cent vingt dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés de l'académie sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2.12.349 du 8 Jourmada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;  
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20 - 14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation  
Les documents et catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'académie - Service des achats et des marchés - sis à : Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech avant le 25/10/2021 à 16 h (heure limite pour le dépôt).  
N°7991/PA

Royaume du Maroc  
Académie Régionale  
d'Éducation et de Formation  
Région de Marrakech - Safi  
Direction Provinciale  
de Chichaoua  
AVIS DE CONSULTATION  
N°02/2021  
POUR PASSATION D'UNE  
CONVENTION N°02/2021  
Relative aux prestations de  
service de restauration  
Le Directeur de la direction  
provinciale de Chichaoua relevant  
de l'académie régionale  
d'Éducation et de formation -  
Marrakech -Safi, sise à avenue  
Mohamed VI, Hay Mohammadi  
- Communne de Chichaoua, informe qu'il sera  
procédé le 15/10/2021 à 10h00,  
au siège de la direction provin-  
ciale de Chichaoua, à l'ouverture  
des plis relatifs à une presta-  
tion de service de restaura-  
tion destinées aux partici-  
pants (encadrants et  
bénéficiaires) aux sessions de  
formation continue relative à  
l'enseignement préscolaire, or-  
ganisées par la Direction provin-  
ciale de Chichaoua durant  
l'exercice 2021.  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de : 3.000,00  
dirhams (Trois Mille Dirhams).  
L'estimation des coûts des  
prestations est fixée à la somme  
de : 164 780,00 dirhams (Cent  
Soixante-quatre Mille Sept Cent  
Quatre-vingts Dirhams).  
Le dossier de la consultation  
peut être retiré auprès du Ser-  
vice des affaires administratives  
et financières, des construc-  
tions, des équipements et du  
patrimoine sis à l'adresse sus-  
indiquée, jusqu'à la veille de la  
date d'ouverture des plis à  
16h30. Ou envoyé par courrier  
électronique après délai de  
recu dans les mêmes délais à  
l'adresse : delega-  
tionchichaoua@gmail.com  
Les pièces demandées sont in-  
diquées à l'article 05 du règle-  
ment de la consultation relatif à  
la convention.

N°7993/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA CUL-  
TURE DE LA JEUNESSE ET  
DES SPORTS/DEPARTEMENT  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS  
DIRECTION PROVINCIALE  
KHEMISSET  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° : 05/2021  
MARCHÉ N°03/2021  
- séance publique -  
Le :18/10/ 2021 à 10 heure, il  
sera procédé, dans le bureau de  
Mr : le Directeur Provincial du  
Ministère de la Jeunesse et des  
Sports de la Direction Provin-  
cial de khemisset à l'ouverture  
des plis relatif à l'appel d'offres  
sur offres de prix pour :  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
D'UNE SALLE COU-  
VERTE OMNISPORT A LA  
COMMUNE TERRITORIALE  
ROMMANIEN LOT UNIQUE  
Le dossier d'appel d'offres peut  
être retiré gratuitement du bu-  
reau de la comptabilité de la  
Direction Provinciale de khemis-  
set, il peut également être  
téléchargé à partir du portail  
des marchés publics  
www.marchespublics.gov.ma  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de : 100  
000,00 Dhs (Cent mille  
dirhams).  
L'estimation des couts des  
prestations établie par le maitre  
d'ouvrage est fixée à la somme  
de : Douze Millions neuf cent  
vingt cinq mille quatre cent  
quatre vingt seize dirhams et 22  
centimes. TTC (12 925 496.22  
dirhams. TTC)  
Le contenu ainsi que la présen-  
tation des dossiers des concu-  
rents, doivent être conformes  
aux dispositions des articles 27  
et 29 et 31 et 148 du décret n°  
2-12-349 du 8 jomada 1 1434  
(20mars2013) relatif aux

marchés publics.  
Les candidats peuvent :  
- soit déposer contre récépissé  
dans le bureau du Budget et  
équipement de la Direction  
provinciale de la Jeunesse et des  
sports de Khemisset.  
- soit les envoyer par courrier  
recommandé avec accusé de ré-  
ception au bureau du Budget et  
équipement de la Direction  
provinciale de la Jeunesse et des  
sports de Khemisset.  
- soit remis séance tenante , au  
président de la commission  
d'appel d'offres au début de la  
séance , et avant l'ouverture  
des plis.  
- soit les envoyer par voie élec-  
tronique dans le portail des  
marchés publics .  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues par  
l'article 4 du règlement de la  
consultation.

N°7994/PA

LITHOGRAPHIC SARL  
RCN°154971  
Aux termes d'un PV du  
24/08/2021, il a été décidé : "la  
constatation de décès de l'asso-  
cié MR ABDELHAK AZZI et le  
transfert de ses parts sociales à  
ses héritiers, du fait que ces  
parts sont librement transmissi-  
bles par voie de succession de  
plein droit et conformément  
aux dispositions statutaires ;  
soit 25 (VINGT CINQ) parts  
sociales, qui ont été transférés  
et réparties entre les héritiers  
conformément à l'acte  
d'héritage.  
\* le décès de gérant MR AB-  
DELHAK AZZI , ET la nomi-  
nation de MR MOHAMMED  
TARIK AZZI , comme gérant  
unique de la dite société pour  
une durée illimitée .  
\* La Modification des articles 6  
et 7 des statuts .  
\* le changement de l'activité  
de\*\*MARCHAND IMPORTA-  
TEUR PRODUITS ET MA-  
TERIELS D'IMPRIMERIE\*\* à\*\*  
IMPORT ET EXPORT SOUS  
TOUTES SES FORMES\*\*  
\* L'approbation des nouveaux  
statuts de la dite société. \* Le  
dépôt légal a été effectué au  
greffe du tribunal de commerce  
de Casablanca le 20/09/2021  
sous n°793162

N°7995/PA

MAGIC TRANSPORT  
MAROC SARL A.U  
Aux termes d'un acte sous  
seing privé en date du  
08/09/2021, il a été établi les  
statuts d'une SARL A.U :  
\* Dénomination : MAGIC  
TRANSPORT MAROC SARL  
A.U  
\* Objet : Transport de marchan-  
dises \*Siège Social : 61 AV  
LALLA YACOUT ANGLE  
MUSTAPHA EL MAANI 1  
ER ETAGE N°56 CENTRE  
RIAD -CASABLANCA-  
\*Durée : 99 ans.  
\*Capital : il est fixé à 100.000,00  
dhs, divisé en 1000 parts so-  
ciales de 100,00 dhs chacune.  
\*Gérance : la société est gérée  
par MR CHEBBAB MAATI  
pour une durée illimitée.  
\*Associés : MR CHEBBAB  
MAATI 1000 Parts numérotées  
de 1 à 1000  
\*Année Sociale : du 1er janvier  
au 31 décembre de chaque  
année  
\*l'immatriculation au registre  
de commerce a été effectuée au  
greffe du tribunal de commerce  
de Casablanca le 21/09/2021  
sous le numéro 516591.

N°7996/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT, DE LA LO-  
GISTIQUE ET DE L'EAU  
OFFICE NATIONAL DES  
CHEMINS DE FER  
POLE FINANCES, ACHATS  
ET JURIDIQUE  
DIRECTION ACHATS  
AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT  
N°AOT5676/PIC.  
Le 27 OCTOBRE 2021 à 9  
heures, il sera procédé, dans les  
bureaux du Centre de Forma-  
tion Ferroviaire de l'ONCF sis  
rue Mohamed TRIKI, AGDAL,  
RABAT à l'ouverture des plis  
relatifs à l'appel d'offres sur  
prix pour la réalisation des  
prestations suivantes:  
Travaux de réhabilitation du  
tunnel sous le boulevard MO-  
HAMED V et la gare de  
RABAT VILLE.  
Le dossier d'appel d'offre-  
peut être téléchargé gratuite-  
ment à partir du portail des  
marchés publics à l'adresse  
www.marchespublics.gov.ma  
et du portail ONCF à  
l'adresse www.oncf.masuivant  
les conditions précisées  
dans l'article « INTRODUCTION  
DE MODIFICATIONS »  
du règlement de consultation.  
• Le montant du caution-  
nement provisoire est fixé à 150  
000,00 Dirhams.

• L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maitre d'ouvrage est fixée à la  
somme de 14  
366 400,00 DH TTC.  
Il est prévu une visite des lieux  
le 12/10/ 2021 à 11 heures.  
Le contenu, la présentation ainsi  
que le dépôt des dossiers des  
concurrents doivent être conformes  
aux dispositions  
des articles 27, 29 et 31 du  
Règlement des Achats ONCF  
(RG.0003/PMC- version 02).  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé  
leurs plis dans le Bureau COD  
de la Direction Achats, sis 8 bis  
rue Adderrahmane El  
ghafiki, Agdal, Rabat;  
- Soit les envoyer par courrier  
recommandé avec accusé de  
réception au bureau précité;  
- Soit les remettre au président  
de la commission d'appel d'of-  
fres au début de la séance et  
avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues par  
l'article 4 du règlement de con-  
sultation.

N°7997/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Na-  
tionale De la Formation Pro-  
fessionnelle et de la Recherche

Scientifique  
ACADEMIE REGIONALE  
D'EDUCATION ET DE FOR-  
MATION DE LA REGION  
CASABLANCA-SETTAT  
DIRECTION PROVINCIALE  
DE SIDI BENNOUR  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERTS N°13/SB/2021  
Le 18/10/2021 à 10h00mn, il  
sera procédé, dans les bureaux  
de la direction provinciale du  
MENFPESRS de Sidi Benhour,  
à l'ouverture des plis relatifs à  
l'appel d'offres de prix, pour  
Le Nettoyage Et Le Maintien  
En Etat Parfait De Propreté Du  
Siege De La Direction Provin-  
ciale De Sidi Benhour, Des Bâti-  
ments Administratifs Et  
Scolaires Des Etablissements  
D'enseignement Primaire, Se-  
condaire Collégial Et Secondaire  
Qualifiant, Relevant De La Di-  
rection Provinciale De Sidi Ben-  
hour. AREF Casablanca-Settat.  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré gratuitement de

bureau du service des affaires  
administratives et financières,  
des Constructions, de l'E-  
quipement et du Patrimoine  
relevant de la direction provin-  
ciale Bd DAKHLA, Rue de  
Meknès, Sidi Benhour. Il peut  
également être téléchargé à par-  
tir du portail des marchés  
publics de l'Etat : www.march-  
espublics.gov.ma .  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de : 20  
000,00 Dhs (Vingt Mille  
dirhams)  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le maitre  
d'ouvrage est fixée à la somme  
de : Montant (ttc): 1 966 912,70  
Dhs TTC (Un Million Neuf  
Cent Soixante Six Mille Neuf  
Cent Douze Dirhams. Soixante  
Dix Centimes // /TTC)  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions des  
articles 27, 29 et 31 du décret

N°2-12-349 relatif aux marchés  
publics.  
Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé  
leurs plis dans le service des af-  
faires administratives et finan-  
cières, des Constructions, de  
l'Équipement et du Patrimoine  
relevant de la direction provin-  
ciale Bd DAKHLA Rue de  
Meknès, Sidi Benhour.  
• Soit envoyer, par courrier  
recommandé avec accusé de ré-  
ception, au service précité.  
• Soit les remettre au président  
de la commission d'Appels  
d'Offres au début de la séance  
et avant l'ouverture des plis.  
• Soit envoyer leurs offres par  
voie électronique conformément  
à l'article 6 de l'arrêté du  
Ministre de l'économie et des fi-  
nances n°20-14 du 04/09/2014.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues par  
le règlement de la consultation.  
N°8018/PA

ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA  
DIVISION DU PORT D'EL JADIDA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
35/DRPJ/ANP/2021  
SEANCE PUBLIQUE  
Le 19/10/2021 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar  
au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :  
ETUDE DE DEFINITION DES BESOINS DE LA CAPITAINEURIE DU PORT D'ELJADIDA EN EQUIPEMENTS NECESSAIRES A LA GESTION DU  
TRAFFIC MARITIME DE PLAISANCE ET DE PECHE  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-  
bureau des marchés - au km 22, route de Oualidia- El Jadida.  
Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du  
règlement du 09 Mai 2014. Fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur  
contrôle.  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 1 500,00 MILLE CINQ CENTS DIRHAMS  
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de: 168 000,00 TTC  
CENT SOIXANTE HUIT MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les  
conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.  
Les concurrents peuvent :  
\* Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL  
Jadida.  
\* Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de  
Jorf Lasfar;  
\* Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Économie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;  
\* Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 12 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.  
Pour les sociétés marocaines :  
Une copie légalisée du certificat d'agrément des bureaux d'études délivré par le Ministère de l'Équipement, Transports et de la logistique.  
Agrément: D.13  
ET Agrément: D.15  
Pour les sociétés non installées au Maroc:  
Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.  
N°7998/PA

المملكة المغربية  
وزارة الصحة  
المنوبية الإقليمية  
قلمة السراغنة

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de la Santé  
Délégation Provinciale  
Elkalaa des Sraghna

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°10/2021  
Lejeudi 21 octobre 2021 à 10H00, il sera procédé à la salle des réunions, au siège de la délégation du Ministère de la santé à la province D'EL KELAA DES  
SRAGHNA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix selon le tableau suivant :

N° A.O	Objet d'appel d'offre	Caution Provisoire (Dhs)	Qualification et Classification exigés	L'estimation du cout des prestations en Dh (TTC)	Heure
10/2021	DIAGNOSTIC - ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE L'HOPITAL ESSALAMA EL KELAA DES SRAGHNA	30 000,00 DH (TRENTE MILLE DIRHAMS)	D14-D15-D16-D18-D21	SIX CENT MILLE DIRHAMS (600 000.00 dhs)	10 heures

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service des marchés de la délégation du Ministère de la santé à la province D'EL KELAA DES SRAGHNA.,  
ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et  
148 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Jomada 1 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.  
Et en application des dispositions de l'article 31 du décret n° 2.12.349 susvisé, et les dispositions de la décision n° 20.14 du ministre de l'Économie  
et des Finances, du 04/09/2014, relative à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
⇒ Soit envoyer leurs dossiers par voie électronique ;  
⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité ;  
⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service de sous ordonnancement de la délégation du ministère de la Santé d'EL KELAA SRAGHNA.  
⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;  
La visite des lieux aura lieu le 08/10/2021 à 10:00 Heures à l'hôpital ESSALAMA D'EL KELAA DES SRAGHNA (présence aux locaux de la  
délégation provinciale à EL KELAA DES SRAGHNA)  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.  
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu au règlement de consultation.  
N°7999/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING-SARL-BOUZNKA  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.

Constitution  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11/06/2021, il a été établi les statuts d'une société SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : "FIRST DELOG" S.A.R.L.  
Siège Social : N°7 MAGASIN 1 LOT AOUADI 1 BOUZNKA.  
Associés unique :  
- Mr. NOUREDDINE ENNABOLSI : 50 000,00 Dhs soit 500 Parts sociales.  
- Mr. RACHID EL HAJJAJI : 50 000,00 Dhs soit 500 Parts sociales.  
Objet : TRANSPORT DE MARCHANDISE POUR LE COMPTE D'AUTRUI. TRAVAUX DIVERS OU DE CONSTRUCTION  
Durée : 99 ans. Capital social : 100 000,00 DHS.  
Gérance : la société est gérée par : Mr. NOUREDDINE ENNABOLSI ET MR RACHID EL HAJJAJI.  
Dépôt légale : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Première Instance de Benslimane sous le N°503 RC N°7117.

N°8004/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING-SARL-BOUZNKA  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.

Constitution  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/09/2021, il a été établi les Statuts d'une Société SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination : "LAARINY PROMO" S.A.R.L.  
Siège Social : N°7 MAGASIN 1 LOT AOUADI 1 BOUZNKA.

Associés unique : Mr. FETTOUH ABDERRAHMANE : 50 000,00 Dhs soit 500 Parts sociales. Objet : PROMOTION IMMOBILIERE  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 100 000,00 DHS.  
Gérance : la société est gérée par : Mr. FETTOUH ABDERRAHMANE ET MR LAARINY ABDELKRIM : 50 000,00 Dhs soit 500 Parts sociales. Objet : PROMOTION IMMOBILIERE  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 100 000,00 DHS.  
Gérance : la société est gérée par : Mr. FETTOUH ABDERRAHMANE ET MR LAARINY ABDELKRIM.  
Dépôt légale : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Première Instance de Benslimane sous le N°503 RC N°7117.

N°8005/PA

« PARK WOUROUD » SARL D'AU  
Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 25 Aout 2021, il a été établi les Statuts d'une SARL d'association unique, dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes :  
Dénomination : « PARK WOUROUD » SARL D'AU  
Objet : - IMMEUBLE, PROMOTEUR IMMOBILIER  
SIEGE SOCIAL : 8, Lotissement Yasmine I, boulevard AL Joulane, Casablanca  
CAPITAL SOCIAL : est fixé à la somme de 100.000,00 DH divisé en 1.000 parts sociales de 100,00 DH chacune. - M. BEN EL HOU EL HOUSINE à raison de : 1000 Parts Sociales  
GERANCE : la Société est gérée par M. BEN EL HOU EL HOUSINE.  
EXERCICE SOCIAL : du 1er Janvier au 31 Décembre.  
DUREE : 99 ans.  
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 14/09/2021 sous N° 792593.

N°8006/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Province el Kelaa des Sraghna  
Commune Lounasda  
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT  
N°03/2021

Le 15/10/2021 à 10 heures du matin, Il sera procédé, dans les bureaux du président de la commune lounasda

À l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix suivant :  
- Droit d'entrée au souk saisonnier d'olives pour l'année 2021

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au service des marchés de la commune, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :  
- une caution provisoire de la somme de 10.000,00 dh (dix mille dh).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :  
• 200 000,00 dhs (DEUX CENT MILLE DHS, 00 cts)

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début

de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain de marche publique  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 paragraphes 1 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
En cas d'envoi par la poste ou autre mode d'envoi de courrier ; cette commune peut être tenue responsable du non reception du pli.

N°8007/PA

NAPOLI COMMERCE "S.A.R.L.A.U"  
Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 15/09/2021.  
Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L.A.U dont les caractéristiques sont les suivantes :

D E N O M I N A T I O N : NAPOLI COMMERCE "S.A.R.L.A.U"  
OBJET : tenant un magasin d'alimentation générale.  
LE SIEGE : CASABLANCA, 217 RES AL FATH BD BRAHIM ROUDANI PROLONGEE 1ER ETG N°3.

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en

1000parts de 100 DHS chacune : - Mr LAHCEN FARID..... 1000,00 Parts  
Soit un total de 1000,00 Parts  
GERANCE : La société est gérée par Mr LAHCEN FARID  
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.  
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 22/09/2021 R.C N° : 516541.

N°8008/PA

EVENCY MOROCCO

Société à responsabilité limitée à Associé Unique au capital de 2.500.000 dirhams  
Siège social : 179, Avenue Moulay Hassan 1er, Escalier B, 5ème étage, n°17 - Casablanca  
Immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro : 109 599  
Portant l'identifiant fiscal numéro : 1022836  
Démission du Gérant, nomination d'un nouveau Gérant, cession de parts sociales et changement de la forme juridique de la Société  
Au terme de l'Assemblée Générale Extraordinaire du

8 juillet 2021, les Associés de la société EVENCY MOROCCO (la « Société ») ont décidé de :

- Prendre acte et ratifier la démission du Gérant unique, Monsieur Tawfik CHRAIBI ;
- Nommer, en qualité de Gérant de la société, pour une durée de trois (3) ans à compter du 31 août 2021, Madame Sanaa LEFNAOUI, de nationalité Marocaine, demeurant à Casablanca à Les Joyaux de Bouskoura Immeuble 28 Appt 6 Ville verte, Bouskoura. Casablanca et titulaire de la CIN n° J290894 ;
- Prendre acte du projet de cession en faveur d'INTERFINA S.A des 1.200 parts sociales détenues par Monsieur Tawfik Chraïbi, ainsi, le capital de la Société sera détenu par un Associé Unique, à savoir INTERFINA S.A à compter de la réalisation de cette cession.
- Transformer la Société en Société à responsabilité limitée à Associé Unique ;
- Modifier l'article 6 et 7 des Statuts.

Le dépôt au registre du commerce de Casablanca a été effectué le 17 septembre 2021 sous le numéro 793044

N°8009/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Education nationale de la Formation professionnelle de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique  
Académie Régionale d'Education et de Formation  
Région Marrakech-Safi  
Direction Provinciale de Youssoufia

Avis Rectificatif

Le Directeur provincial de Youssoufia/AREF Marrakech-Safi informe les architectes que le Budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser ; concernant la consultation architecturale N° 20/2021/Y/INV relative aux Etudes architecturales et suivi des travaux de remplacement de Soixante-dix (70) salles de classe préfabriquées en dur aux établissements d'enseignement primaires relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF-MS publiée le 09/09/2021 au journal Libération N° 9411 et le 10/09/2021 au journal AL Itihad Al Ichiraki N° 12.938 ; est de 10.700.000,00 DH (Dix Millions Sept Cent Mille Dirhams) au lieu de 8.925.000,00 DH  
Le reste demeure sans changement.

N°8000/PA

(ex-MENA.C.P) RED MED SECURITIES  
ريد ميد سيكوري تي (ميناس.ب.سلفا)

توييت أسهم  
تعديل تسمية الشركة

أولا : على إثر الجمع العام المشترك و المجلس الإداري المنعقد بالدار البيضاء، لشركة ميناس.ب شركة مساهمة، رأسمالها 32.500.000 درهم، مقرها الإحصائي ب الدار البيضاء، رقم 23، زقة إفن هلال، حي راسين، ومجلة بالمحل التجاري بدار البيضاء تحت عدد 174.125،

- يوم 25 غشت 2021، قرر ما يلي :
- توييت 324.980 من أسهم المملوكة لشركة MCP HOLDINGS LIMITED الممثلة من طرف رئيسها السيد هادي بن ملوك لفائدة شركة ريد ميد فينانس (RED MED FINANCES) ش.ذ.م.م ممثلة من طرف السيد عبد السلام عبايو ؛
- توييت 5 أسهم المملوكة للسيد هادي بن ملوك لفائدة السيد عبد السلام عبايو ؛
- توييت 5 أسهم المملوكة للسيد أنوار إبراهيم لفائدة السيد أمين علمي المصمودي ؛
- توييت 5 أسهم المملوكة للسيد حسن علي أمارة لفائدة السيدة صوفيا المنصوري ؛
- توييت 5 أسهم المملوكة للسيد خليل بن عمار لفائدة شركة ريد ميد فينانس (RED MED FINANCES) ش.ذ.م.م ممثلة من طرف السيد عبد السلام عبايو ؛
- و تراجع السيد عبد السلام عبايو عن 5 أسهم لفائدة السيد محمد أمين النجاري.

ثانيا : بعد هذه التعديلات أصبح رأسمال الشركة موزعا على الشكل الآتي :

شركة RED MED FINANCES	: 324.980 سهم
السيد عبد السلام عبايو	: 5 سهم
السيد أمين علمي المصمودي	: 5 سهم
السيدة صوفيا المنصوري	: 5 سهم
السيد محمد أمين النجاري	: 5 سهم

بما مجموعه : 325.000 سهم  
ثالثا : انسحاب شركة MCP HOLDINGS LIMITED ، السيد أنوار إبراهيم ، و السيد علي حسن عمارة بصفتهم متصرفين للشركة و كذلك السيد هادي بن ملوك بصفتهم متصرف و رئيس المجلس الإداري للشركة و ذلك بعد توييت كل أسهمهم بشركة ميناس.ب.ب. ؛  
رابعا : توريه و إخلاء ذممة المتصرفين المنسحبين ؛  
خامسا : تعيين مجلس إداري جديد مكون كما يلي :

- السيد عبد السلام عبايو بصفتهم متصرف و رئيس المجلس الإداري ؛
- السيد أمين علمي المصمودي بصفتهم متصرف ؛
- السيدة صوفيا المنصوري بصفتهم متصرفة .
- تعيين السيد زكرياء رشي و الحامل لبطاقة التعريف الوطنية تحت BE 762208 بصفتهم متصرفا عاما لشركة ريد ميد سيكوري تي (RED MED SECURITIES) .
- وعلى إثره تم تغيير تسمية الشركة من ميناس.ب.ب (MENA.C.P) إلى التسمية الجديدة : ريد ميد سيكوري تي (RED MED SECURITIES) .
- وعلى إثر هذه التعديلات المذكورة أعلاه ، تم تعديل تحديث النظام الأساسي للشركة .
- تأمنا : وقد تم الإيداع القانوني لدى كتبة الضبط بالمحكمة التجارية ب الدار البيضاء ، بتاريخ 20 سبتمبر 2021 تحت عدد 793082 ،

بمethylene مقتطف و بيان

N°8001/PA

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'OUARZAZATE  
SG/DBM/SM**

**Avis d'appel d'offres ouvert**  
N° 26/INDH/2021  
(Avis rectificatif)

Dans le cadre de l'appel d'offres N° 26/INDH/2021, Publié dans le journal libération N°9422 en date du 22/09/2021, relatif à L'AFORNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE SALLE DE TRAITEMENT D'EAU POUR HEMODIALYSE AU CENTRE D'HEMODIALYSE DU CHP D'OUARZAZATE, programmé le 19/10/2021 à 10H30 dans la salle des réunions du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate. Il est porté à la connaissance du public qu'une rectification est portée sur le numéro de l'appel d'offres par ailleurs le nouveau numéro sera 32/INDH/2021 au lieu de 26/INDH/202.

N°8003/PA

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'OUARZAZATE  
SG/DBM/SM**

**Avis d'appel d'offres ouvert**  
N° 25/INDH/2021  
(Avis rectificatif)

Dans le cadre de l'appel d'offres N° 25/INDH/2021, Publié dans le journal libération N°9422 en date du 22/09/2021, relatif à l'ACQUISITION DE TROIS VEHICULES 4X4 AU PROFIT DES EQUIPES MEDICALES MOBILES PROVINCE D'OUARZAZATE, programmé le 19/10/2021 à 10H00 dans la salle des réunions du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate. Il est porté à la connaissance du public qu'une rectification est portée sur le numéro de l'appel d'offres par ailleurs le nouveau numéro sera 31/INDH/2021 au lieu de 25/INDH/2021.

N°8002/PA

# Horizons

## Le mythe du capitalisme vert



Les vagues de chaleur, les inondations, les sécheresses et les incendies de forêt dévastent les communautés du monde entier et ne feront que s'aggraver. Alors que les négationnistes du changement climatique restent puissants, la nécessité d'une action urgente est désormais reconnue bien au-delà des cercles militants. Les gouvernements, les organisations internationales et même les entreprises et les finances se plient à l'inévitable – du moins semble-t-il.

En fait, le monde a perdu des décennies à bricoler avec le commerce du carbone et les systèmes d'étiquetage financier «vert», et la vogue actuelle consiste simplement à concevoir des stratégies de couverture fantaisistes («compensations de carbone») au mépris du simple fait que l'humanité est assise dans le même bateau. La «compensation» peut servir les détenteurs d'actifs individuels, mais elle ne fera pas grand-chose pour éviter la catastrophe climatique qui nous attend tous.

L'adhésion du secteur privé au «capitalisme vert» semble être un autre gadget pour éviter un véritable calcul. Si les chefs d'entreprise et financiers étaient sérieux, ils reconnaîtraient la nécessité de changer radicalement de cap pour s'assurer que cette planète reste hospitalière pour toute l'humanité, maintenant et à l'avenir. Il ne s'agit pas de substituer les actifs bruns aux actifs verts, mais de partager les pertes que le capitalisme brun a imposées à des millions de personnes et d'assurer un avenir même aux plus vulnérables.

La notion de capitalisme vert implique que les coûts de la lutte contre le changement climatique sont trop élevés pour que les gouvernements les assument seuls, et que le secteur privé a toujours de meilleures réponses. Ainsi, pour les partisans du capitalisme vert, le partenariat public-privé garantira que la transition du capitalisme brun au capita-

lisme vert sera sans coût. Des investissements rentables dans les nouvelles technologies empêcheront soi-disant l'humanité de sombrer dans l'abîme.

Mais cela semble trop beau pour être vrai, car c'est le cas. L'ADN du capitalisme le rend inapte à faire face aux retombées du changement climatique, qui est en grande partie le produit du capitalisme lui-même. L'ensemble du système capitaliste repose sur la privatisation des gains et la socialisation des pertes – non pas de manière néfaste, mais avec la bénédiction de la loi.

La loi offre des licences pour externaliser les coûts de spoliation de la planète à quiconque est assez intelligent pour établir une fiducie ou une personne morale avant de générer de la pollution. Il encourage le déchargement des obligations environnementales accumulées par le biais d'une restructuration en cas de faillite. Et il tient des pays entiers en otage de règles internationales qui privilégient la protection des revenus des investisseurs étrangers au détriment du bien-être de leur propre population. Plusieurs pays ont déjà été poursuivis par des entreprises étrangères en vertu du traité sur la Charte de l'énergie pour avoir tenté de réduire leurs émissions de dioxyde de carbone. Les deux tiers des émissions totales depuis la révolution industrielle proviennent de seulement 90 entreprises. Pourtant, même si les dirigeants des pires pollueurs du monde étaient prêts à poursuivre une décarbonation rapide, leurs actionnaires résisteraient. Pendant des décennies, l'évangile de la maximisation de la valeur actionnariale a régné en maître, et les dirigeants savent que s'ils s'écartent de l'orthodoxie, ils seront poursuivis pour avoir enfreint leurs obligations fiduciaires.

Pas étonnant que les grandes entreprises et les grandes finances préconisent désormais les divulgations climatiques comme une issue. Le message est que les actionnaires, et non les dirigeants, doi-

vent stimuler le changement de comportement nécessaire ; les solutions doivent être trouvées par le mécanisme des prix, et non par des politiques fondées sur la science. La question de savoir pourquoi les investisseurs disposant d'une option de sortie facile et de nombreuses opportunités de couverture devraient se soucier de la divulgation des dommages futurs à certaines entreprises de leur portefeuille reste sans réponse.

Des changements plus drastiques sont évidemment nécessaires, tels que des taxes sur le carbone, des moratoires permanents sur l'extraction des ressources naturelles, etc. Ces politiques sont souvent rejetées comme des mécanismes qui fausseraient les marchés, et pourtant elles idéalisent des marchés qui n'existent pas dans le monde réel. Après tout, les gouvernements ont généreusement subventionné les industries des combustibles fossiles pendant des décennies, dépensant 5.500 milliards de dollars (avant et après impôts), soit 6,8% du PIB mondial, en 2017. Et si les entreprises de combustibles fossiles devaient un jour manquer de bénéfices pour compenser ces allègements fiscaux, ils peuvent simplement se vendre à une entreprise plus rentable, récompensant ainsi leurs actionnaires pour leur fidélité. Le scénario de ces stratégies est depuis longtemps inscrit dans le droit des fusions et acquisitions.

Mais la mère de toutes les subventions est le processus séculaire d'encodage juridique du capital par le biais du droit de la propriété, des sociétés, des fiducies et des faillites. C'est la loi, et non les marchés ou les entreprises, qui protège les propriétaires d'immobilisations alors même qu'ils font peser sur les autres des responsabilités énormes.

Les partisans du capitalisme vert espèrent continuer ce jeu. C'est pourquoi ils font maintenant pression sur les gouvernements pour subventionner la substitution d'actifs, de sorte qu'à mesure que

le prix des actifs bruns diminue, le prix des actifs verts augmente pour compenser les détenteurs d'actifs. Encore une fois, c'est ce qu'est le capitalisme. Que ce soit la meilleure stratégie pour assurer l'habitabilité de la planète est une toute autre question.

Au lieu de s'attaquer à de telles questions, les gouvernements et les régulateurs ont une fois de plus succombé au chant des sirènes des mécanismes favorables au marché. Le nouveau consensus se concentre sur la divulgation financière, car cette voie promet des changements sans avoir à les concrétiser. (Il se trouve également que cela génère des emplois pour des industries entières de comptables, d'avocats et de consultants en affaires avec leurs propres bras de lobbying puissants.)

Sans surprise, le résultat a été une vague de greenwashing. L'industrie financière a joyeusement investi des milliers de milliards de dollars dans des actifs labellisés verts qui se sont avérés ne pas l'être du tout. Selon une étude récente, 71% des fonds thématiques ESG (soi-disant reflétant des critères environnementaux, sociaux ou de gouvernance) sont négativement alignés sur les objectifs de l'accord de Paris sur le climat.

Nous manquons de temps pour de telles expériences. Si l'écologisation de l'économie était vraiment l'objectif, la première étape serait d'éliminer toutes les subventions directes et les subventions fiscales au capitalisme brun et d'ordonner l'arrêt de la «prolifération» du carbone. Les gouvernements devraient également imposer un moratoire sur la protection des pollueurs, de leurs propriétaires et des investisseurs contre la responsabilité des dommages environnementaux. Incidemment, ces mesures élimineraient également certaines des pires distorsions du marché.

**Par Katharina Pistor**  
Professeur de droit comparé  
à la Columbia Law School

# Sport

## Le Soulier d'or 2020-21 attribué à Lewandowski

*L'international polonais veut encore jouer des années*



"Je suis comme le bon vin, j'espère devenir encore meilleur": A 33 ans, Robert Lewandowski a reçu mardi le Soulier d'or pour 2020-21, et assure qu'il n'a jamais pensé à s'arrêter.

"L'âge, ce n'est qu'un chiffre, je me sens très bien, mes indicateurs de forme n'ont jamais été aussi bons", a lancé le canonnier du Bayern Munich, récompensé pour la première fois de sa carrière par la prestigieuse trophée remis chaque année depuis 1968 au meilleur buteur des championnats européens.

"Je sais qu'avec mon corps, je peux encore jouer des années au plus haut niveau, je suis comme le bon vin et j'espère devenir encore meilleur", a-t-il assuré en confé-

rence de presse après la cérémonie, organisée dans le musée du Bayern à l'Allianz Arena de Munich.

Ce Soulier d'or couronne l'exercice 2020-21 époustouflant du Polonais, qui a battu un très vieux record, celui du nombre de buts marqués par un joueur en une saison en Bundesliga: avec 41 unités (en 29 matches effectivement disputés), il a dépassé feu Gerd Müller, qui le détenait depuis la saison 1971-72 avec 40 buts.

Interrogé sur la génération montante de grands buteurs, dont son rival en Bundesliga Erling Haaland (Dortmund), le meilleur joueur Fifa 2020 a lancé, un sourire aux lèvres: "Je suis encore là, et j'y suis encore pour longtemps!"

Lewandowski compte déjà sept buts en cinq journées cette saison, à égalité avec Haaland.

Quant à son avenir, l'attaquant qui rêvait de Real Madrid il y a quelques années a admis qu'il avait complètement changé de perspective: "Je n'ai pas besoin d'aller faire mes preuves dans un autre championnat", a-t-il dit, "avec la Ligue des champions, je peux me mesurer aux meilleurs. Je suis concentré à 100% sur le Bayern et je ne pense à rien d'autre".

Au cours de la cérémonie, c'est son épouse Anna que Lewandowski a remerciée en tout premier: "Elle est un grand soutien pour moi et une motivation, lorsque les choses vont un peu moins bien", a-t-il dit.

Ancienne internationale polo-

naise de karaté, Anna Lewandowska est également nutritionniste et prend soin de l'alimentation de son champion de mari. "Je suis très fier de lui", a-t-elle répondu aux compliments de son époux, "il est extraordinaire comme personne, comme athlète, comme partenaire, comme ami et comme mari".

Loué par ses dirigeants pour son professionnalisme et son esprit d'équipe, comparé à James Bond ("agent 009") par le président du Bayern Herbert Hainer, Lewandowski a assuré qu'il ne comptait pas s'arrêter en si bon chemin: "Ce n'est pas encore fini, nous avons encore faim de titres", a-t-il dit en évoquant son envie de remporter une deuxième fois la Ligue des champions, après celle

de 2020.

Le Polonais n'est que le deuxième joueur de Bundesliga à remporter le Soulier d'or, après Gerd Müller (1970 et 1972). Lionel Messi (6 fois), Cristiano Ronaldo (4), et les légendaires Eusebio, Marco van Basten ou le Brésilien Ronaldo comptent aussi parmi les lauréats.

Pour l'attribution du trophée, un facteur favorisant les grands championnats a été introduit depuis 1997. Chaque but marqué dans les cinq plus grandes ligues au classement UEFA (Angleterre, Espagne, Italie, Allemagne, France) vaut deux points. Ceux réussis dans les championnats entre la 6e et la 22e place valent 1,5 point, et un seul point dans les autres championnats.

## Rio de Janeiro veut organiser le Mondial des clubs



La ville de Rio de Janeiro veut organiser la Coupe du monde des clubs de football, après le renoncement du Japon qui devait l'accueillir en décembre, a annoncé mardi son maire.

"Nous travaillons à cela. C'est le souhait de Rio, étant donné que le Japon a renoncé (...) ça sera très intéressant de la faire venir à Rio", a déclaré

Eduardo Paes sur les réseaux sociaux.

M. Paes a affirmé que son administration avait déjà pris contact avec la Fédération brésilienne de football et d'"autres dirigeants" pour que Rio puisse accueillir cette compétition.

"Il y a des connections, des contacts avec la Fifa (Fédération internationale de football). Ce n'est pas simple parce qu'il semble que la volonté existe d'organiser cette compétition en Asie", a-t-il ajouté.

Le Japon avait annoncé le 9 septembre renoncer à accueillir la Coupe du monde des clubs en décembre en raison des restrictions dues à la crise sanitaire.

La Fifa n'a quant à elle toujours pas pris de décision quant à la date et au lieu de l'évènement, qui pourrait avoir lieu en 2022.

Le Japon avait déjà accueilli la Coupe du monde des clubs en 2016 et la fédération nipponne souhaitait organiser l'édition 2021 notamment pour célébrer son 100e anniversaire.

L'édition 2020, déplacée en février 2021, avait été remportée par le Bayern Munich.

De son côté, Rio de Janeiro avait déjà accueilli l'édition 2000 remportée par les Corinthians de Sao Paulo.

## Gignac reconnaît une irrégularité dans son dossier de naturalisation



L'ex-attaquant de l'OM André-Pierre Gignac, qui évolue au Mexique depuis 2015, a reconnu devant le parquet général du pays sa responsabilité dans une irrégularité détectée dans son dossier de demande de naturalisation, rapporte mardi la presse locale.

Concrètement, le buteur des Tigres de Monterrey, qui a participé cet été aux JO de Tokyo sous le maillot de la France, a reconnu sa faute devant le parquet général, "accusant d'abus de confiance la personne qui effectuait ces démarches pour lui et qui a transmis son casier judiciaire vierge pour la naturalisation", alors que le joueur aurait dû transmettre cette pièce en personne, explique le quotidien Reforma.

Le joueur, qui a comparu dans le plus grand

secret, devrait être condamné à une amende dont le montant sera fixé par un juge, toujours selon Reforma.

La procédure de naturalisation de Gignac, dont deux enfants sont nés au Mexique, a été soumise à enquête après un signalement de la secrétaire aux Relations extérieures, qui avait détecté des anomalies dans le dossier. En 2019, le joueur avait déjà passé avec succès un examen dans le cadre de ce processus.

Arrivé chez les Tigres en juin 2015, André-Pierre Gignac a su rapidement s'intégrer dans le club mexicain au point d'y acquérir un statut d'idole auprès des supporters.

Si certains s'interrogeaient sur la décision du joueur français de partir au Mexique et de s'éloigner ainsi des Bleus avec lesquels il avait disputé la finale de l'Euro-2016 à domicile, Gignac a rapidement fait son trou chez les Tigres.

Avant lui, l'équipe n'avait remporté en 55 ans que trois titres de champion et trois coupes nationales.

En seulement cinq saisons, les Français lui a permis de remporter quatre titres de champion national, trois super coupes mexicaines et plus récemment la Ligue des champions de la Concacaf après trois finales perdues.



## Bientôt, le retour des supporters dans les stades

Le retour des supporters dans les stades a été au centre d'une réunion du comité directeur de la Fédération royale marocaine de football (FRMF), tenue mardi par visioconférence.

A cette occasion, le président de la FRMF, Fouzi Lekjaa, a évoqué un retour progressif des supporters lors des prochaines journées, avec la nécessité de se munir du pass vaccinal, dans l'attente de la décision des autorités compétentes, a indiqué la FRMF dans un communiqué.

Il a appelé, à cet égard, les présidents et responsables des clubs à prendre les mesures nécessaires et des mesures préven-

tives liées au Covid-19, afin de faire réussir l'opération de retour des supporters dans les stades, selon la même source. Lors de cette réunion, il a été procédé à l'adoption du projet de programme de formation élaboré par la Commission technique et administrative et qui entrera en vigueur dès cette saison, ajoute le communiqué.

Par ailleurs, le comité directeur a décidé, en coordination avec la Ligue nationale de football professionnel (LNFP), d'adopter l'obligation de disposer de licences dans les matchs de Botola Pro1 Inwi et Botola Pro 2 Inwi dès la 3ème journée.

# Hakimi veut graver son nom dans l'histoire du PSG

L'international marocain du Paris Saint-Germain (PSG), Achraf Hakimi, qui a signé un incroyable début de saison avec sa nouvelle équipe, affirme vouloir "graver" son nom dans l'histoire du club de la capitale.

Hakimi avait signé début juillet pour le PSG en provenance de l'Inter Milan dans une transaction de 60 millions d'euros.

Ses coéquipiers, son coach, les supporters et les observateurs ont salué des débuts prometteurs de l'international marocain (36 sélections, 4 buts) qui, dans un entretien vidéo diffusé par le PSG avant le déplacement à Metz mercredi soir en Ligue 1, a affirmé vouloir marquer les esprits à Paris.

"Ça se passe très bien. Je suis heureux dans cette ville et cette équipe incroyables. Tout le monde est très aimable avec moi", explique le défenseur de 22 ans, qui se dit "honoré" d'avoir signé à Paris.

"Un grand club, historique, ambitieux. Vous savez l'excellente équipe qu'on a, les joueurs qui sont ici et ceux qui veulent venir. Je suis heureux de faire partie de ce club. J'espère y faire de belles choses et laisser mon nom dans son histoire (...) Essayer de gagner, d'atteindre les objectifs collectifs, de remporter tous les trophées possibles", affirme le natif de Getafe, dans la banlieue de Madrid dans cet entretien.



"Et personnellement, profiter et graver mon nom dans l'histoire du PSG", résume le jeune international marocain, rapporte la MAP.

Avec 626 minutes disputées depuis le début de saison, Hakimi est le deuxième joueur le plus utilisé par le technicien argentin du PSG Mauricio Pochettino jusqu'à pré-

sent, juste derrière Ander Herrera avec 650 minutes et loin devant la deuxième recrue estivale Georginio Wijnaldum (402 minutes).

Hormis son entrée en jeu dimanche face à l'OL (2-1), en remplacement de la star argentine Lionel Messi, Hakimi a été titularisé lors de toutes les rencontres du PSG depuis son arrivée dans le club.

## Futsal

### Le Maroc 14<sup>ème</sup> mondial

La sélection marocaine de futsal a intégré le top 15 des meilleures sélections dans le monde, pointant désormais à la 14<sup>ème</sup> position mondiale.

Le Maroc, première nation africaine dans ce classement mondial, a gagné sept places et totalisé 1.369 pts, selon le classement publié mardi.

Au niveau africain, les Lions de l'Atlas devançant l'Egypte (32<sup>ème</sup> mondiale) avec 1.187 pts et la Libye (41<sup>ème</sup> mondiale) avec 1.095 points.

Le classement est dominé par l'Espagne, devant le Brésil et l'Argentine.

Le Maroc, qui s'est qualifié pour la première fois de son histoire pour les huitièmes de finale du Mondial qui se tient en Lituanie, devait affronter mercredi le Venezuela pour une place en quart de finale.

Lors du premier tour (groupe C), le Maroc avait battu les Iles Salomon (6-0) avant de faire match nul contre la Thaïlande (1-1) et le Portugal (3-3).

## Botola

### Limogeage de Sahabi

Le Rapid Oued Zem vient de limoger son entraîneur Fouad Sahabi, après seulement deux journées de compétitions.

Lors de ces deux premiers matches, le club d'Oued Zem avait cédé le pas devant le Hasania d'Agadir (1-0) et le Wydad de Casablanca (2-0).

En attendant l'arrivée d'un nouvel entraîneur, le RCOZ sera coaché par l'entraîneur adjoint, Abdellah Haddoumi.

## 3<sup>ème</sup> édition du Beach Trail écologique Sidi Rahal

La troisième édition du Beach Trail écologique Sidi Rahal se tiendra le 26 septembre, à l'initiative de l'association Trail Maroc.

L'organisation de cette compétition marque la reprise des trails écologiques dans le Royaume, après l'arrêt dicté par la pandémie du covid-19, indique un communiqué des organisateurs.

Pour cette édition, quatre parcours sont au programme, en l'occurrence les 9 km, 19 km, 25 km et 42 km, en plus d'un "kids trail" de 3 km, poursuit l'association Trail Maroc.

Selon la même source, le volet social sera au rendez-vous à travers le nettoyage des parcours en plus d'une initiative de solidarité vis-à-vis des enfants des douars avoisinants dans le cadre de la rentrée scolaire.

Le Beach Trail écologique Sidi Rahal sera organisé dans le respect total des consignes sanitaires imposées par la covid-19, avec l'obligation pour l'ensemble des participants d'être vaccinés contre le coronavirus, en plus de la réduction du nombre des participants, ajoute le communiqué.

## La 35<sup>ème</sup> édition du Marathon des sables revient après deux ans de report

La 35<sup>ème</sup> édition du Marathon des sables sera organisée du 1er au 11 octobre après deux ans de report à cause de la propagation de la pandémie du coronavirus.

Organisée sous le Haut patronage de S.M le Roi Mohammed VI, cette édition qui connaîtra la participation de 750 concurrents représentant 41 nationalités, sera répartie en 5 étapes en plus d'une étape de solidarité sur une distance de 250 km qui se déroulera au Sud du Maroc, a précisé le directeur de course, Patrick Bauer lors d'une conférence de presse tenue mardi par visioconférence.

Revenant sur la précédente édition de cette compétition sportive d'endurance, M. Bauer a fait savoir qu'elle a touché plus de 350 millions de personnes à travers le monde par le biais des différentes formes de diffusion, notant qu'il s'agit d'une belle vitrine pour mettre en avant le Maroc et sa richesse culturelle et

civilisationnelle.

Il a indiqué que le concours des autorités locales marocaines a été décisif pour la tenue de cette édition après deux années de report, ajoutant que compte tenu de la situation sanitaire actuelle, l'organisation du Marathon des sables a nécessité une coordination accrue avec les autorités marocaines pour réussir cet événement sportif d'ampleur internationale.

M. Bauer a relevé que tous les dispositifs ont été pris pour garantir le bon déroulement de cette compétition, notamment la vaccination de toutes les parties prenantes et les tests PCR, faisant savoir que les organisateurs ont établi un protocole sanitaire en droite ligne avec les recommandations des autorités compétentes.

Le report du Marathon des sables pendant deux années consécutives n'a pas affecté l'engouement des coureurs

avidés d'aventures et de découverte et dont la plupart seront au départ de cette 35<sup>ème</sup> édition, a-t-il souligné, précisant que ceux qui n'ont pas pu venir cette année ont reporté leurs inscriptions pour les prochaines éditions.

Concernant le volet de la solidarité, M. Bauer a rappelé que des actions sont initiées depuis des années en marge de ce marathon, à l'instar de la construction des stations de pompage d'eau photovoltaïque et d'écoles, soulignant que le point d'orgue de cette solidarité consiste en la construction d'un nouveau centre d'éveil sportif avec une piste d'athlétisme dans la ville de Ouarzazate.

Le Marathon des sables est le 1<sup>er</sup> raid désertique au monde qui se dispute en autonomie alimentaire (aucun repas n'est fourni aux concurrents). Plus de 22.000 coureurs ont participé au Marathon des sables depuis son lancement en 1986.

- Tu seras prêt pour ta conférence au Government Museum ?

- Je connais le sujet par cœur, tu t'en doutes. Shanti a bien voulu prendre quelques notes à l'ordinaire sous ma dictée puisque je ne pouvais ni lire ni écrire. Mais oui, je serai en état d'inaugurer l'exposition demain soir. En attendant, Roya et Shanti te proposent une balade en voiture à la découverte de la ville. Arundhati participe à une répétition de bhārata-nāṭyam à laquelle vous pourriez assister.

- Les dieux ont créé le monde en dansant, c'est ça ? Je l'ai lu dans le guide.

Nous sommes partis dans la Honda blanche moins voyante que le gros 4x4. À l'arrière, Arundhati en tenue de danseuse, Roya et sa fille. Elles m'ont laissé le siège à côté du conducteur, que je puisse bien voir la ville pour elles déjà familière. Je retrouve la circulation démente et parfois bloquée, les milliers de scooters pétaradants, les voitures, les camions, les bus, les charrettes à bras pleines de fruits, de légumes, de noix de coco. Les bâtiments officiels de style colonial dans des parcs luxuriants. Des constructions inachevées, des tas de briques abandonnés, les mon-

ceaux d'ordures, des gens qui dorment sur des cartons dans le tohubohu. Je visite Grand Central et Egmore, gares monumentales et pourtant élégantes. À l'intérieur, des familles par centaines installées là avec enfants et bagages. En partance ? Campement provisoire ? Définitif ? Madras, me dit Roya quand je regagne la voiture, n'est pas pour les touristes. Ils ne font que passer avant d'aller visiter les temples de Kanchipuram et de Mahabalipuram. C'est une ville de marchands qui a reconstruit en un temps record son port dévasté par le tsunami. Il y a aussi beaucoup d'ashrams. Commerce et spiritualité font bon ménage ici.

Nous arrivons sur Marine Drive. Les jardins de l'université. La plage immense recouverte de stands et d'échoppes. Les eaux grises du Golfe du Bengale dans lequel on ne se baigne pas. Encore quelques rues et le chauffeur arrête la voiture à l'ombre des arbres. Nous pénétrons dans une maison assez délabrée. Au fond d'une cour, un hangar avec une estrade en bois. Arundhati rejoint d'autres adolescentes danseuses. Les familles s'assistent par terre sur le béton autour de l'estrade. Assises en tailleur voire

en demi-lotus avec une aisance qui me fait sentir ma différence d'Occidental sexagénaire aux articulations peu tolérantes. La répétition commence sous la houlette d'un maître de danse donnant ses ordres d'une voix rude. La pédagogie ici semble assez musclée. Charmé au début par la grâce des filles au corps de liane et le tintement de leurs bracelets de cheville, je finis par m'assoupir à moitié, écrasé de fatigue et de chaleur. Heureusement empêché de ronfler par les coups de coude de Shanti dans mes côtes.

Je me réveillerai à la fin de la leçon (mal aux genoux, mal au dos) pour féliciter Arundhati. Qu'elle continue à créer et recréer le monde ! Comme Pétrus crée et recrée la civilisation de l'Indus à l'inauguration de l'exposition le lendemain soir. Il a retrouvé toute sa verve et son énergie pour nous présenter cette lointaine culture qui se perpétue encore de nos jours, nous assure-t-il. Le gouverneur du Tamil Nadu est présent et lit un



long discours très louangeur à l'égard de Pétrus, un de ces savants qui, bien que venu de l'Occident, a tant fait pour restaurer la fierté de notre pays qu'il n'hésite pas à qualifier de plus ancienne civilisation du monde. Dont les traditions sont

préservées surtout en Inde du Sud. Et caetera et caetera. C'est le directeur du musée, me dira Pétrus le lendemain matin, qui lui a écrit son texte. Un grand défenseur de la culture tamoule contre les prétentions impérialistes du Nord et de l'hindi.

Nous sommes dans le jardin après le petit déjeuner. J'ai fait comme lui, je n'ai mangé qu'une mangue. Sous les ombrages des grands arbres, il a jugé inutiles ses lunettes noires et nous nous promenons côte à côte comme il y a 50 ans à Bruges le long des canaux, poussant nos vélos après l'école. Avec 40 degrés de plus.

Mais toujours la même complicité.

- C'est la première fois que je te vois sans obligation. Pas d'article urgent, de conférence, pas de critique, pas de menaces de mort, pas d'accusations d'espionnage.

(A suivre)

## Recettes

### Taboulé aux légumes



#### Ingrédients

Recette pour 6 personnes  
200 g de semoule à couscous  
500 g de tomates soit 4  
300 g de concombre soit 1  
150 g de poivron soit 1  
100 g d'oignon rouge soit 1  
100 g de citron soit 1  
30 g d'huile d'olive  
10 g de menthe

#### Préparation

Préparer la semoule comme indiqué sur l'emballage puis la

laisser refroidir.

Pendant ce temps, laver, épépiner et découper les tomates, le poivron, et le concombre en petits dés. Émincer l'oignon rouge. Hacher la menthe.

Presser le citron et arroser la semoule avec le jus. Saler et poivrer. Mélanger le tout à l'aide d'une fourchette.

Dans un saladier, mélanger la semoule avec les légumes. Arroser d'huile d'olive, ajouter la menthe et mélanger. Servir bien frais.

## Le nombre d'Etats américains avec un fort taux d'obésité en hausse

Le nombre d'Etats américains où au moins 35% des habitants sont obèses est passé à 16 l'an dernier, en augmentation par rapport aux années précédentes, avec d'importantes disparités raciales, selon de nouvelles données des autorités sanitaires publiées mercredi.

Les Etats concernés sont principalement situés dans le sud et le Midwest, région du centre du pays. En 2018, ils n'étaient que neuf sur les 50 que comptent les Etats-Unis, et 12 l'année suivante, selon les Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC).

L'obésité augmente notamment le risque de maladies cardiaques, d'accidents vasculaires cérébraux, de diabète de type 2 ou de certains cancers. Dans cette étude, elle est définie comme correspondant à un indice de masse corporelle (IMC) supérieur à 30.

Il multiplie aussi par trois le risque d'hospitalisation lié au Covid-19, d'après les CDC.

Parmi les nouveaux Etats à rejoindre cette liste figurent notamment le Texas et l'Iowa.



En utilisant des données combinées de 2018 à 2020, les autorités sanitaires ont cherché à comprendre les disparités raciales.

Aucun Etat ne constatait de taux d'obésité supérieur à 35% chez les personnes d'origine asiatique - bien que des études aient montré que des risques sanitaires liés à l'obésité pouvaient survenir à un IMC plus faible dans cette population.

Sept Etats voyaient une forte

prévalence de l'obésité chez les personnes blanches, 22 chez les citoyens d'origine hispanique et 35 (en plus de la capitale Washington) chez les habitants noirs.

Les données montrent aussi une corrélation avec le niveau d'éducation. Les adultes n'ayant pas de diplôme de l'enseignement secondaire ou équivalent ont le plus fort taux d'obésité (38,8%) tandis que les diplômés de l'enseignement supérieur ont le plus faible (25%).